

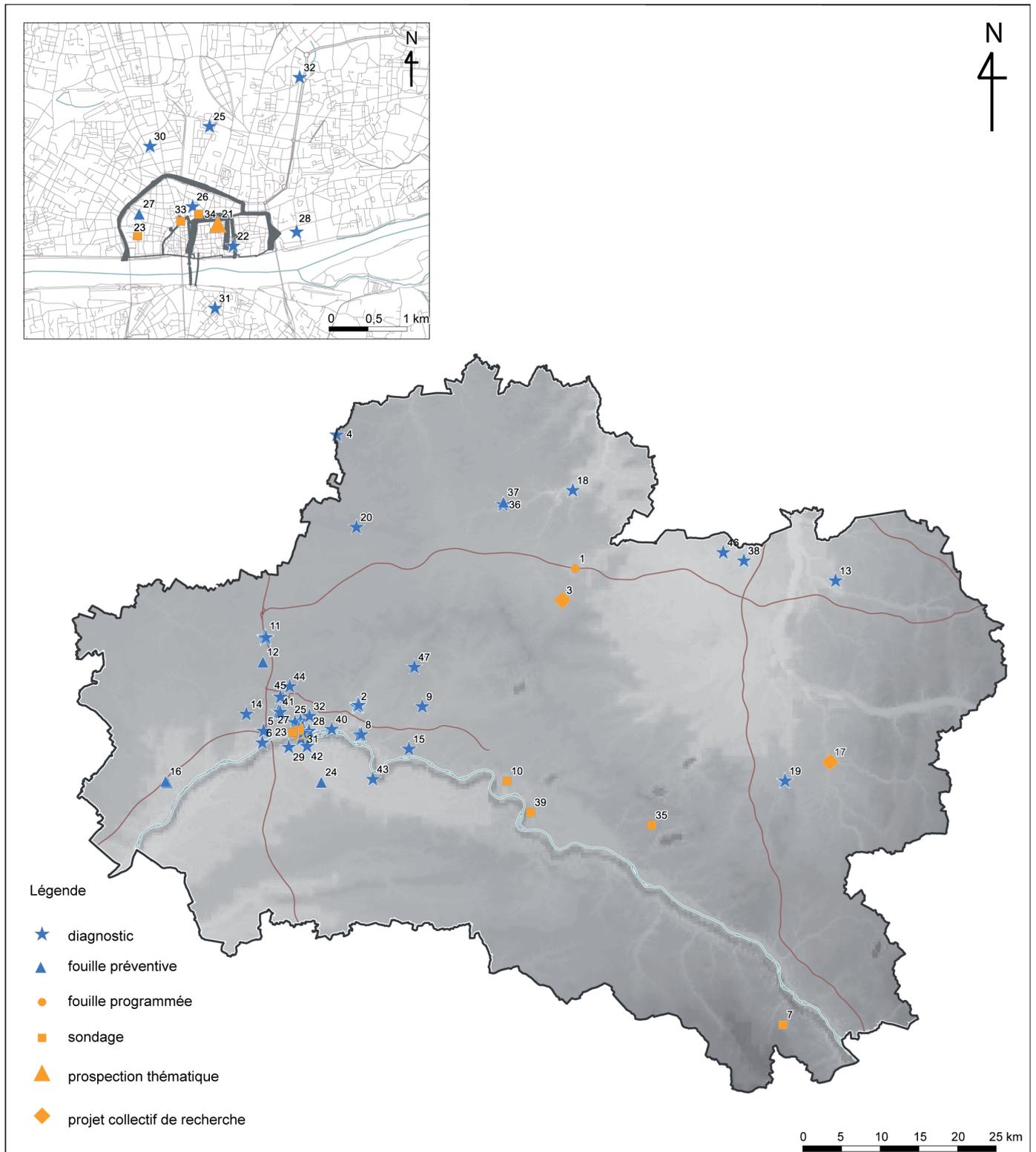
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Prospections aériennes autour de Beaune-la-Rolande et Bellegarde,	Chesnoy Dominique (BEN)	PRD		0612110	
45	Prospections dans les cantons de Puiseaux, Malesherbes, Pithiviers,	Devilliers Christophe (BEN)	PRD		0612215	
45 022 023	Boynes et Bâtilly-en-Gâtinais, le Haut-des-Bordes, les Pierrières	Fichtl Stephan (SUP)	FP	FER	0612083	1 NR
45 034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	FER GAL MA	0612187	2
45 035 115	Boiscommun, Champ Carré	Morin Jean-Michel (COL)	PRT	GAL	0611753	3
45 037 28 284 28 025	Boisseaux, Oinville-Saint-Liphard, Barmamville, RD 109 La Poste de Boisseaux	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	MES FER	0612234	4
45 075	La Chapelle-Saint-Mesmin, A10 : section A19-A71 - Tranche 2, zone SRA 011 (PK 99)	Payet-Gay Karine (COL)	OPD		0612134	5 ON
45 075 018	La Chapelle-Saint-Mesmin, église Saint-Mesmin	Bryant Simon (INRAP)	OPD	MA CON	0611654	6
45 087	Châtillon-sur-Loire, menhir de la Chavanière	Laroche Marc (BEN)	SD	NEO	0612166	7
45 089	Chécy, les Grazons	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL	0612025	8
45 126	Donnery, déviation routière de Fay-aux-Loges RD921, tranche 5	Souchet Danny (COL)	OPD		0612174	9 ON
45 153	Germigny-des-Prés, place du Bourg	Van Wersch Line (SUP)	SD	MA	0612089	10
45 154	Gidy A10 section A19-A71 -Tranche 2, zone SRA 02, ferme de Cuny	Morin Jean-Michel (COL)	OPD	GAL MA	0612133	11
45 154 055	Gidy, Coulvreux Ouest, route d'Ormes	Mercey Florent (INRAP)	SP	FER GAL	0611793	12
45 161	Griselles, Les Terres du Bourg	Hamel Aurélien (COL)	OPD	MA	0612186	13
45 169 085	Ingré, rue de Coutes	Hamel Aurélien (COL)	OPD	MOD	0612021	14
45 194 45 273	Mardié, RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 3)	De Souris Laure (COL)	OPD		0612177	15 ON
45 203 052	Meung-sur-Loire, ZAC Synergie, la Maison Neuve, Les Bouillants	Gay Jean-Philippe (INRAP)	SP	FER GAL	0611901	16
45 210	Montbouy, canal de Briare	Driard Cyril (PRIV)	PRT	GAL	0612052	17
45 225 012	La Neuville-sur-Essonne, le château des Deux-Tours	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA	0612213	18
45 229	Nogent-sur-Vernisson, 2 bis route de Montbouy	Lecomte Bruno (COL)	OPD	CON	0612103	19
45 231	Oison, Climat de Liphermeau	Hamel Aurélien (COL)	OPD	GAL	0612101	20
45 234 025	Orléans, cathédrale Sainte-Croix	Martin Pierre (SUP)	PCR	GAL MA MOD	0612082	21
45 234 256	Orléans, 15-17 rue de la Tour-Neuve	Roux Emilie (COL)	OPD	GAL MA MOD	0612120	22
45 234 285	Orléans, ancien hôpital Porte-Madeleine	Roux Emilie (COL)	SD	CON	0612149	23 NR
45 234 297	Orléans, rue Charles-Sadron	Frénée Eric (INRAP)	SP	BRO FER	0612008	24
45 234 301	Orléans, 55 boulevard Marie-Riobé	Parisot Maryse (COL)	OPD	GAL CON	0611787	25
45 234 305	Orléans, 3 rue Croix-de-Malte	Parisot Maryse (COL)	OPD	GAL	0612206	26
45 234 309	Orléans, 4 et 6 rue des Bons-Etats	Courtois Julien (COL)	SP	GAL MA	0612100	27
45 234 311	Orléans, 5 rue Charles Péguy	Ziegler Laure (COL)	OPD	GAL	0611854	28
45 234 314	Orléans, ZAC Val Ouest tranche 2, rue du Boyau	Parisot Maryse (COL)	OPD	MES BRO FER GAL	0611859	29

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45 234 315	Orléans, 75 Faubourg Bannier	Parisot Maryse (COL)	OPD	MOD CON	0611995	30
45 234 316	Orléans, 20, 22, 24 rue des Anguignis	Parisot Maryse (COL)	OPD	MOD CON	0612020	31
45 234 317	Orléans, 15 avenue des Droits de L'Homme	Parisot Maryse (COL)	OPD	MOD CON	0612138	32
45 234 320	Orléans, place du Martroi	Courtois Julien (COL)	SD	MA	0612255	33
45 234 321	Orléans, rue d'Escures	Ziegler Laure (COL)	SD	MA	0612256	34
45 244	Ouzouer-sur-Loire, la pierre du Débard	Laroche Marc (BEN)	SD		0611777	35
45 252 0019	Pithiviers, place du Général de Gaulle	Capron François (INRAP)	OPD	CON	0611964	36
45 252 016	Pithiviers, place des Halles	Capron François (INRAP)	SP	MA MOD	0611985	37 NR
45 255	Préfontaines, le Bonnet-Blanc, la Range	Desforges Gwenaëlle (INRAP)	OPD	GAL	0612235	38
45 270 0037	Saint-Benoît-sur-Loire, église Saint-Denis	Aumard Sylvain (PRIV)	SD	MA	0612146	39
45 284	Saint-Jean-de-Braye, 1 rue Jeanne-d'Arc	Larde Sophie (INRAP)	OPD	MA	0612228	40
45 285	Saint-Jean-de-la-Ruelle, ZAC Alleville Nord (tranche 2)	Champault Éric (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0611703	41
45 286	Saint-Jean-le-Blanc, rue des Varennes, rue des Grisets	Capron François (INRAP)	OPD	CON	0612102	42
45 300 071	Sandillon, ZAC Multisite (tranche F)	Noël Mathilde (INRAP)	OPD	BRO GAL	069854	43
45 302	Saran, 266 rue de la Montjoie	Lievaux Nicolas (INRAP)	OPD	MOD	0612026	44
45 302	Saran, les Parières, les Hauts	Payet-Gay Karine (COL)	OPD	MA	0612072	45
45 303	Sceaux-du-Gâtinais, la Vallée de la Rate, la Marchanderie	Fabien Laure (INRAP)	OPD	GAL FER	0612232	46
45 327 0020	Traînou, le Vieux Moulin	Lecomte Bruno (COL)	OPD	MA	0612018	47

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

CANTONS DE PUISEAUX,
MALESHERBES, PITHIVIERS

Cette nouvelle campagne de prospections aériennes dans le nord Loiret est dirigée par Christophe Devilliers avec la collaboration de photographes aériens : Annick Tardif, Francis Tardif, Sylvain Hervé, Charles Kister, Éric Fortier (Société archéologique de la région de Puisieux). Les vols se font à l'aide d'ULM (bases des Drôles d'Oiseaux à Marsainvilliers et de la Cailletterie à Mondreville).

L'année 2018 marque le vingtième anniversaire des prospections aériennes au sein de l'association. Ces prospections ont permis d'enrichir la carte archéologique de plusieurs milliers de sites. Cette zone était peu documentée.

La majorité des découvertes concernent des sites à enclos fossoyés datant pour la plupart de La Tène avec notamment les sites d'Audeville le Petit Moulin, Autruy-sur-Juine la Bertine, Chalobrie, Barville-en-Gâtinais les Trois Noyers, Bazoches-les-Gallerandes Réages du Bois, Bondaroy, Césarville-Dossainville la Fontaine, Charmont-en-Beauce les Trente Mines, Dadonville les Trente-Cinq, Estouy les Cinquante, Lormarguerite, Guigneville Montbarry, Manchecourt la Vallée Saint-Martin, Ondreville-sur-Essonne Clos du Noyer Hayette, Outarville le Trou de la Rotonde, Puisieux le Chemin de Montargis, la Route de Pithiviers, Ramoulu la Croix Rouge, Thignonville les Ouches de Cogne Marteau.

Quelques *villae* ont aussi été repérées : Aulnay-la-Rivière le Chemin de la Grange, Brairres-sur-Essonne la Justice, Echilleuses Morville, Estouy les Vingt des Essarts, Man-

checourt la Vallée Saint-Martin, Orville l'Orme au Cerf-les Vingt-Cinq Arpents, Puisieux le Chemin d'Orville, Yèvre-la-Ville les Demoiselles.

Christophe Devilliers



Manchecourt (Loiret) la Vallée Saint-Martin : habitat laténien (en vert : fossés), habitat gallo-romain (en rouge : murs) (Christophe Devilliers)

Âge du Fer
Moyen Âge

BOIGNY-SUR-BIONNE
ZAC de la Clairière

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique de Boigny-sur-Bionne, le Bourg et le Clos de la Poellerie, a concerné une surface 71 707 m². Cette opération a été effectuée en amont de l'aménagement de la ZAC dit de la Clairière. Les vestiges mis au jour sont nombreux et localisés sur l'intégralité de l'emprise, avec une plus forte concentration dans la moitié sud. Les entités mises au jour attestent d'une occupa-

tion continue de ce secteur depuis La Tène finale jusqu'à l'époque contemporaine. Il s'agit principalement de lieux d'habitation, dont la forme va évoluer au fil des périodes.

Le premier habitat s'implante au cours de La Tène finale. Les indices de cette occupation sont peu nombreux, mais suffisants pour suggérer la présence d'un enclos fossoyé



Fig1 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) le Bourg, le Clos de la Poellerie : plan synthétique de l'organisation des vestiges (Karine Payet-Gay, CD45)

moins une partie de l'enclos laténien, abrite la *pars urbana*. Elle se compose d'au moins deux bâtiments maçonnés, dont un avec une cave, de petits celliers semi-excavés, de trous de poteaux et d'un four. Une structuration interne de l'espace clos est définie par des fossés parallèles. L'enclos ouest, qui pourrait correspondre à la *pars rustica*, pour ce que l'on a pu en voir, est moins densément occupé. Une bande d'environ 1 000 m² située, dans la moitié ouest de la parcelle, se compose d'une série de murs et de fossés parallèles, distants au maximum de 6 m. Ces ensembles, qui comptent possiblement une cave et une pièce à hypocauste, ne peuvent pas être actuellement interprétés. L'abandon de la *villa*, dans la *pars urbana*, est marqué par un niveau de remblai qui vient sceller les structures.

Au Moyen Âge, les vestiges sont moins nombreux et plus dispersés. Le pôle principal a été identifié à l'ouest de la limite occidentale de la *villa*. Cet apparent déplacement du centre de l'occupation ne doit pas faire oublier la présence de structures isolées qui signalent peut-être l'existence d'autres noyaux contemporains. Les données de ce diagnostic

participent à la problématique nationale sur l'origine du village.

Pour les périodes moderne et contemporaine les indices d'occupation sont plus rares et se limitent à quelques fossés parcelaires et à une probable zone d'extraction d'argile.

Karine Payet-Gay

dont la surface minimale doit se situer aux environs d'un hectare. La forte stratification de l'espace enclos n'a pas permis de comprendre son organisation interne. Néanmoins, la mise au jour d'un important rejet domestique constitué de céramiques culinaires et de restes de consommation ainsi que d'un trou de poteau, permet de suggérer la présence de bâtiments, dont au moins un, à vocation d'habitation. Les fossés et les quelques structures découvertes à l'extérieur de l'aire enclose supposent l'existence d'un parcellaire attenant et de constructions annexes. Cette configuration est classique pour les habitats carnutes de cette période.

Peu d'évolutions structurelles sont attestées pour la période romaine précoce. Le fossé d'enclos marque toujours la limite nord de l'habitat. Les principales modifications observées concernent les espaces extérieurs, avec le creusement de nouveaux fossés autour de l'aire enclose. L'attestation de la présence de structures localisées dans les parcelles situées à l'ouest de la rue du Vieux Bourg semble indiquer une première extension du site.

D'importantes transformations s'amorcent dès le I^{er} s. et se poursuivent jusqu'au V^e s., période présumée de l'abandon de la *villa*. La description qui suit, bien que s'appuyant sur les données du diagnostic, reste hypothétique en raison des incertitudes concernant la datation de nombreuses structures. Dès le premier siècle, la *villa* s'organise à l'intérieur de deux enclos dont les limites sont matérialisées par des systèmes de murs et/ou de fossés. En fonction des lots de mobilier et des structures mises au jour, il semblerait que l'enclos oriental, qui reprend au



Fig2 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) le Bourg, le Clos de la Poellerie : vue du fossé d'enclos laténien recoupé par le mur de clôture de la villa romaine (Dany Souchet, CD45)

BOISCOMMUN

Sanctuaire du Champ Carré

Situé à cheval sur les communes de Boiscommun et de Saint-Michel (Loiret), le site du Champ Carré se trouve en territoire Sénon, aux confins de la cité Carnute. Il est desservi par une voie antique secondaire. Elle débouche à environ 2,3 km au nord-ouest sur un carrefour formé par cette voie, la voie d'Orléans-Sens et une voie menant à l'agglomération de Pithiviers-le-Vieil. En revanche la continuité de cette route au sud-est du Champ Carré n'est pas identifiée à ce jour. Installé sur une très légère hauteur du plateau calcaire du Gâtinais, le site du Champ Carré était bien visible de la voie principale. Connus depuis le XIX^e s. avec entre autres la découverte d'un chapiteau corinthien, de maçonneries, de tesselles de mosaïques, de mobilier céramique, de faune et de restes humains par un agriculteur (Simon 1898), il fait l'objet de prospections aériennes depuis 1971. Elles ont mis en évidence à partir de 1976 un ensemble de bâtiments regroupés dans un enclos quadrangulaire comprenant une grande construction octogonale. Ces éléments, ainsi que le seul sondage

réalisé sur le site, en 1974 sur une pièce sur hypocauste (Prieur 1975), ont conduit à de multiples interprétations (Jalmain 2016 – état des connaissances 2006).

C'est par l'association des trois principaux modes de prospections, aérienne, géophysique et pédestre que l'étude de ce site a été relancée. Elle a permis de mieux le délimiter, le caractériser, le dater et ainsi l'identifier à un grand complexe cultuel. En 2013 et 2014, deux premières prospections géophysiques ont été réalisées par la société Geocarta à l'initiative de C. Cribellier sur la partie centrale du sanctuaire soit 8 ha. En 2015 et 2018, ont été conduites deux campagnes de prospections pédestres sous la direction de J.-M. Morin avec la participation de la Fédération archéologique du Loiret et de la société historique et archéologique de Boiscommun. Elles ont couvert 8,75 ha (en 2015 : 3,58 ha, en 2018 : 5,16 ha). L'ensemble des prises de vues aériennes depuis 1971 a fait l'objet d'un réexamen par J.-M. Morin, avec géoré-

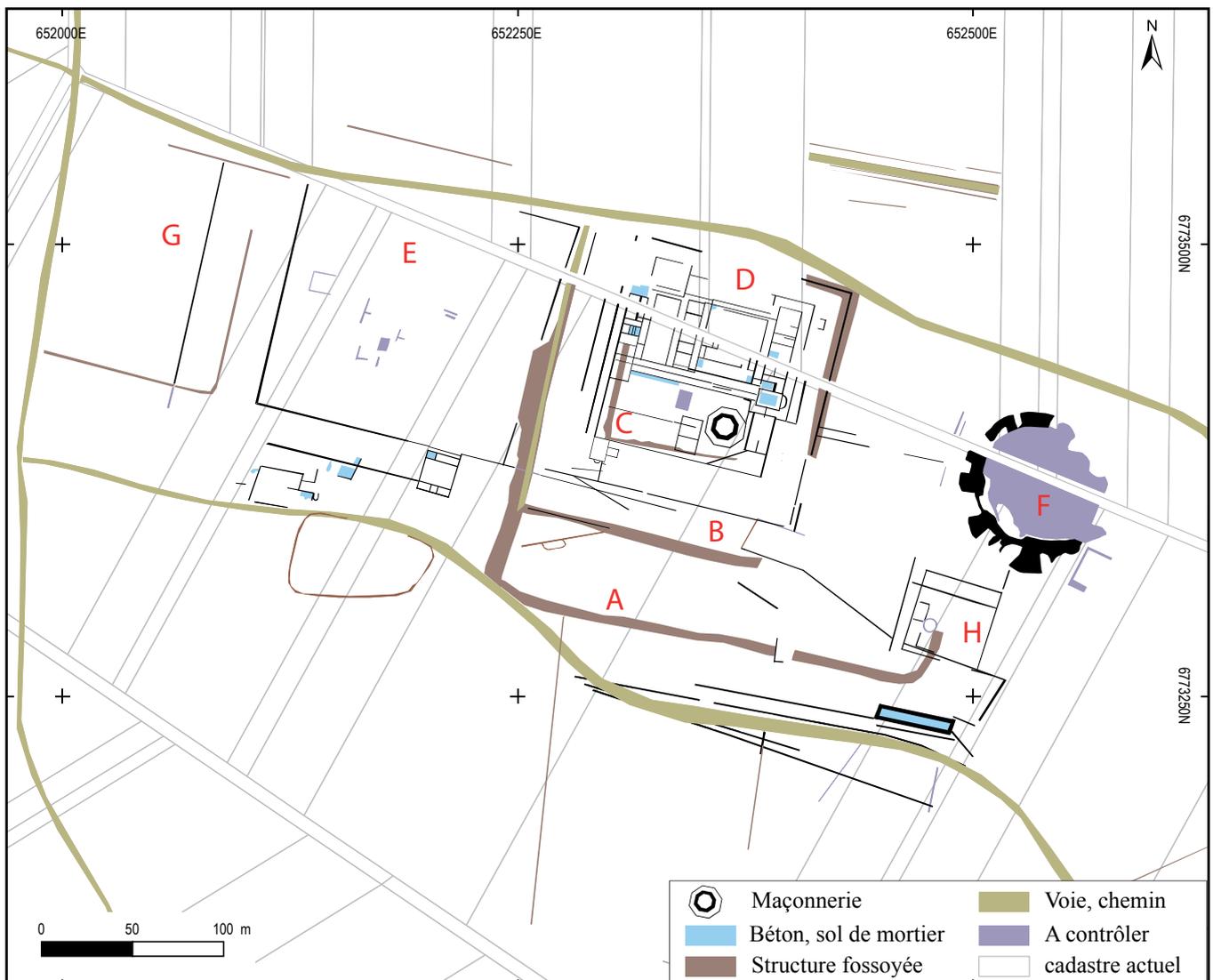


Fig 1 : Boiscommun (Loiret) Champ Carré : plan du sanctuaire (J.-M. Morin, CD45)

férencement et report sur plan dès lors que la présence de points d'amer sur les photographies le permet. Toutes ces informations ainsi que le cadastre napoléonien et le cadastre actuel sont regroupés dans un SIG en facilitant l'analyse.

Ces études identifient aujourd'hui trois secteurs de vestiges. Le complexe du Champ Carré proprement dit s'étend sur près de 20 ha. Un second groupe bien plus petit comprend un fossé bordé par un bâtiment rectangulaire (sans précision chronologique) à près de 400 m au sud. Un troisième *locus* correspond à un autre *fanum* octogonal à plus de 600 m de celui du Champ carré.

Sur le site du Champ Carré, les prospections pédestres montrent des indices de premières occupations préhistoriques avec 107 silex mésolithiques et 175 silex néolithiques. Pour la fin de l'âge du Fer et les périodes historiques, l'analyse des données permet de reconnaître au moins quatre phases chronologiques.

La première phase est caractérisée par la construction de trois enclos fossoyés quadrangulaires emboîtés (A, B, C sur la figure). Le plus grand mesure au moins 5,2 ha (250x au moins 208 m), l'enclos intermédiaire environ 2,57 ha (164x157 m). Le plus petit, largement recouvert par les maçonneries antiques n'est identifié que partiel-

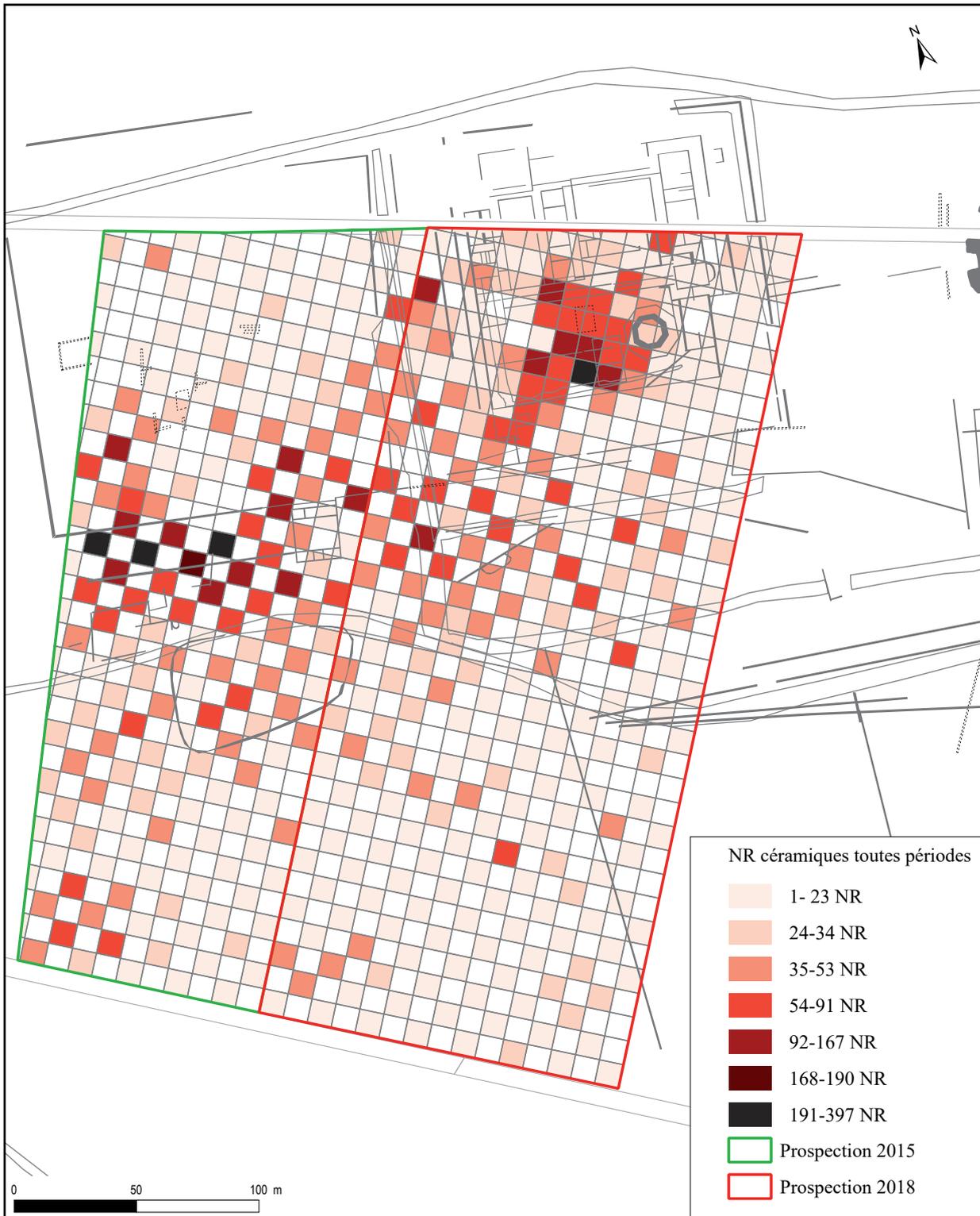


Fig 2 : Boiscommun (Loiret) Champ Carré : plan de répartition du mobilier céramique (prospection) (J.-M. Morin, CD45)

lement sur 72 x 52 m. De par leur configuration, il est probable que leur accès se soit fait depuis le côté est, à l'instar des aménagements postérieurs.

La seconde phase fait suite au comblement des fossés de ces trois premiers enclos. Elle montre une réorganisation totale du sanctuaire avec une monumentalisation en maçonnerie des bâtiments comme des enclos et une mise en perspective architecturale de l'ensemble. Un nouvel enclos quadrangulaire (D) de 144x158 m (2,23 ha) est construit sur l'emplacement de l'enclos B. C'est dans cet enclos que sont édifiés dans cette phase et à la phase suivante, les principaux bâtiments du sanctuaire dont le *fanum* octogonal. L'enclos est ceint de murs, construits au nord, à l'est et au sud, sur l'emplacement des anciens fossés. À l'ouest le mur est construit à quelques mètres en retrait à l'intérieur. À l'extérieur, sur son côté est, un chemin d'accès monumentalisé bordé sur au moins 30 m de long par deux murs latéraux, débouche sur une entrée de 4,20 m de large environ au médian du mur de clôture.

Dans la continuité de cet axe médian, à 80 m à l'est de l'enclos D, correspondant à la limite restituée orientale de l'enclos A antérieur, les prospections aériennes et géophysiques révèlent une structure partiellement circulaire de près de 91 m de diamètre, apparentée à un édifice de spectacle, sans doute massivement récupéré, et dont les *vomitoria* apparaissent sous la forme d'indentations périphériques. Le report sur SIG du cadastre napoléonien, montre que le chapiteau corinthien découvert au XIX^e s. provient d'une parcelle limitrophe à l'extrémité est de l'édifice, tandis qu'une maçonnerie large de 1 m, décrite dans le même article pourrait correspondre à un mur de sa façade nord (Simon 1898, p. 86-87).

À l'ouest de l'enclos D, et dans le même axe médian, est installé un second enclos (E), de plan et dimensions similaires, et également ceint de murs. Il en est distant de 11 m à 18 m, son mur de clôture oriental n'étant pas strictement parallèle au mur de l'enclos D, peut-être pour une mise en retrait du fossé antérieur, de largeur ici irrégulière. L'enclos E, à la différence de l'enclos D semble être demeuré relativement vide de constructions maçonnées.

La phase 3 est marquée par une réduction de 17 à 22 m de l'emplacement des limites sud des enclos D et E, et la construction à 23 m à l'ouest de l'enclos E d'un nouvel enclos (E) dans la même mise en perspective architecturale. Cette réduction des dimensions des enclos a pour traduction la construction d'un bâtiment plus classiquement apparenté à une grange immédiatement au sud du nouvel enclos G, tandis que d'autres bâtiments et constructions appartenant aux phases 2 et 3 sont mis en évidence par les prospections au sud des enclos D, E et de l'édifice de spectacle.

Cette réduction de la longueur des enclos à la phase 3 a également pour conséquence de déporter au sud du nouvel axe de symétrie, le chemin monumentalisé d'accès à l'enclos D et l'axe médian de l'édifice de spectacle. Par contre l'essentiel des constructions visibles en prospection aérienne et géophysique dans l'enclos D s'inscrit dans ce nouvel axe de symétrie ce qui est un indice fort de leur rattachement à la phase 3 plutôt qu'à la phase

2 du sanctuaire, même si ces prospections montrent la superposition de plusieurs états de constructions.

C'est dans cet enclos D qu'est construit le temple (*fanum*) au sein d'un complexe bâti. L'essentiel des constructions visibles en prospection aérienne et géophysique s'étend sur environ 1,9 ha soit les trois quarts de l'enclos D. Cet ensemble occupe une position centrée sur l'emplacement de l'enclos C de la phase 1, situation de résilience, mais aussi une position centrale dans l'enclos D réduit de la phase 3. L'ensemble est aménagé de part et d'autre d'une probable galerie centrale d'environ 7 m de large et d'axe est-ouest. Au sud est édifié le *fanum* octogonal de 21 m de section (environ 385 m²), dans la partie orientale d'une grande place ou cour. Il est associé selon les états à plusieurs constructions. Au nord de la galerie, des corps de bâtiments sont organisés autour de deux cours (à galerie portique ?). Au moins deux bâtiments rectangulaires à abside ont également été édifiés, le premier à l'extrémité est de la galerie centrale, le second à l'angle sud-ouest de la grande place.

La quatrième phase regroupe aujourd'hui l'ensemble des vestiges postérieurs à l'abandon du sanctuaire. Il s'agit d'un réseau de chemins ruraux sinueux qui encadrent en les évitant le plus souvent les enclos antiques et d'un enclos trapézoïdal de 73x42 m accolé à l'un de ces chemins. Ces chemins ont été conservés jusqu'à un remembrement intervenu au début des années 1970. Par contre l'enclos observé en prospection aérienne est absent du cadastre napoléonien, qui présente un parcellaire lanieré orienté préférentiellement selon la structuration des enclos antiques.

Les prospections pédestres ont été conduites selon un carroyage de 10x10 m. Le mobilier a été ramassé systématiquement par carré alterné sur l'ensemble de la surface et pour tous les carrés dans la partie densément bâtie de l'enclos D. Du fait d'une très grande fragmentation de la céramique, les deux tiers des restes (environ 100 kg) demeure de datation indéterminée, bien que principalement antique ou médiévale. Cette céramique, étudiée par I. Renault montre que l'occupation débute au plus tard à La Tène finale (présence de céramique sombre modelée, grossière ou fine), couvre toute l'Antiquité et une partie du haut Moyen Âge (céramique de Saran). La céramique du Haut Empire est très bien représentée, et plus particulièrement celle du I^{er} s. ap. J.-C., avec ses céramiques fines. Celle du Bas Empire plus difficile à caractériser lorsque la fragmentation est aussi importante, est identifiée par quelques tessons de sigillée d'Argonne et de céramique granuleuse (Alzei 27). Une imitation de DSP a également été identifiée par S. Jesset dans le mobilier de prospection des années 1980. Statistiquement, deux principales zones de concentration du mobilier céramique antique et des terres cuites architecturales sont mises en évidence, la première au sud de l'enclos E et la seconde dans l'espace culturel de l'enclos D. Les fragments de marbres et de plinthes calcaires (44 NR) et des tesselles de mosaïques (1823 NR) précisent le décorum. L'essentiel provient de l'intérieur de l'enclos D et en particulier de l'emplacement du *fanum* octogonal. Une très petite concentration est également mise en évidence au sud de l'enclos E. La faible présence de scories de forges

(149 NR sur 80 carrés) et la quasi-absence de matériel de mouture (NR=5) sont des éléments notables également pour la caractérisation du site du Champ Carré.

Jean-Michel Morin

Jalmain 2016 : JALMAIN D., « Boiscommun/Chemault, « Le Champ Carré » ou « Les Sommeries » (Loiret) », in Cribellier C. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre Val-de-Loire, Vol. 3* : 106 notices archéologiques et synthèse, Suppl. À la Revue archéologique du Centre de la France, 2016, p. 398-400.

Morin, Cribellier, Renault 2017 : MORIN J.-M., CRIBELLIER C., RENAULT I., « Nouvelles informations/recherches sur un sanctuaire de confins de cité frontalier : prospection inventaire à Boiscommun « Le Champ Carré » (Loiret) », *Revue Archéologique du Loiret*, 38, p. 9-20.

Prieur 1975 : PRIEUR J.-L., « Sauvetage à Chemault, « Le Champ Carré » », *Revue Archéologique du Loiret*, 1, 1975, p. 52-54.

Simon 1898 : SIMON G., « Note sur la découverte au Champ carré », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais*, XII, 163, p. 85-92.

Mésolithique

BOISSEAUX, OINVILLE-SAINT-LIPHARD, BARMAMVILLE RD 109, La Poste de Boisseaux

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique de Boisseaux, RD109 la Poste de Boisseaux, le Pavé, le Télégraphe, s'est déroulé entre le 26 novembre 2018 et le 29 janvier 2019. Il a été réalisé par le service d'archéologie du département du Loiret, en partenariat avec le service archéologique du département de l'Eure-et-Loir. Ce diagnostic a été prescrit dans le cadre d'un projet de construction d'immeubles à usages d'entrepôts et de bureaux. Il fait suite à deux autres opérations archéologiques réalisées en 2006 et 2011 par l'Inrap (Bailleux 2006 ; Josset et al. 2011). En tout ce sont 54,6 ha qui ont été étudiés.

Le diagnostic de 2018-2019 a concerné une surface de 347 100 m². Au total, 45 tranchées ont été ouvertes, qui correspondent à environ 12,61 % de la surface prescrite, ont révélé un fort potentiel archéologique. Les vestiges mis au jour, 176 faits et 528 pièces lithiques, sont principalement concentrés sur la partie centrale de l'emprise. Ils attestent d'une occupation longue de ce territoire, qui s'étend entre le Mésolithique et le début de la période antique.

Les indices d'occupation les plus anciens sont attribués à la période du Mésolithique moyen. Il s'agit de deux concentrations de silex distantes d'environ 170 m. Ces ensembles comptent 528 artefacts, dont les caractéristiques permettent de suggérer l'existence d'une activité de production de supports lamellaires destinés à la confection d'armatures microlithiques.

Pour la période du Néolithique, aucun vestige n'a été mis au jour, comme en 2011 sur la parcelle attenante. Mais il n'est pas exclu que certaines structures non datées concernent cette période.

C'est à l'âge du Fer que le site semble véritablement se développer et plus particulièrement durant la période Laténienne.

Le premier âge du Fer n'est représenté que par un unique fragment de petite cuillère ou d'élément de préhension en céramique qui témoigne peut-être de l'existence d'une occupation plus conséquente, que seule une étude exhaustive pourra mettre en évidence.

À partir de La Tène ancienne se met en place un habitat dont la surface minimale peut être estimée à environ 5 ha. Il se compose principalement de structures de stockage : silos et celliers, dont certains contenaient des inhumations. L'hypothèse qu'une zone d'activité domestique marque la limite sud de l'occupation peut être posée. L'apparente dispersion des structures pour cette période doit, sans doute, être relativisée et résulte probablement du caractère aléatoire de l'exercice du diagnostic.

À La Tène moyenne, on assiste à un resserrement de l'occupation avec une densification des vestiges dans la partie ouest du site. Elle occuperait donc une surface légèrement inférieure à celle de la phase précédente, soit environ 4 ha. Des fossés parcellaires divisent l'espace et il est possible qu'un enclos, à la fonction indéterminée, partiellement ou totalement fossoyé, soit implanté au centre de l'occupation identifiée. La fonction de stockage reste prépondérante et la zone d'activité domestique se déplace pour occuper l'angle nord-ouest du site. Ce dernier semble péricliter à partir de La Tène finale pour être totalement abandonné à la fin du I^{er} s.

Karine Payet-Gay

L'église Saint-Mesmin se situe sur le coteau nord de la Loire et forme un pôle central du vieux bourg de La Chapelle-Saint-Mesmin. Érigée au-dessus d'une grotte où saint Mesmin aurait terrassé un dragon vers la fin du V^e ou au début du VI^e s. L'édifice actuel a été bâti au XI^e s. mais la présence de sarcophages à proximité et celle de nombreux sites et découvertes gallo-romaines montrent que l'église s'inscrit dans la continuité d'une occupation des périodes antique et du premier Moyen Âge.

Un projet de restauration de l'intérieur de l'église a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Trois interventions ponctuelles en fonction de l'avancement des travaux ont permis quelques observations sur les maçonneries. Le décapage des plâtres vétustes du mur nord a mis en évidence les vestiges de pilastres en face des piliers de la nef, visibles sous la forme de paires d'harpages verticaux en pierre de taille de calcaire et de grands moellons rectangulaires. Ces organes de support avaient été bûchées au XIX^e s. et leur présence permet d'envisager l'existence de voûtes en berceau voire de voûtes d'arrêtes pour couvrir les bas-côtés ou même la nef primitive. Il a également été possible d'observer le parement au point d'articulation entre le clocher et le mur nord. La partie inférieure est composée d'un petit appareil de moellons mais la partie supérieure consiste en un moyen appareil de pierre de taille calcaire qui intègre le montant gauche de la première fenêtre du bas-côté. Il comporte également un chaînage pour le dossier du pilastre de l'arc doubleau entre le clocher et la première travée du bas-côté. Au niveau de l'étage, l'enlèvement du plâtre a exposé l'intrados des voûtes en brique du XIX^e s. ainsi que les arcs en briques et en plâtre pour abaisser les fenêtres du XI^e s. Le profil d'origine du doubleau a également été observé. Il est modifié par un habillage en briques et en plâtre pour correspondre aux fausses voûtes du XIX^e s.

Un sondage dans les enduits du mur sud a permis d'observer un petit échantillon du parement primitif, composé ici d'assises de moellons calcaires alternées avec des assises de briques antiques en réemploi. Ce détail s'inscrit dans le contexte général de la construction de l'édifice au XI^e s. où les éléments de terres cuites architecturales sont réutilisés de façon presque ostentatoire pour rappeler la construction antique.

Il n'a pas été possible de réaliser les sondages au sol initialement prévus dans l'abside nord et le clocher, mais un carré de 1 m de côté a pu être fouillé au pied du mur

sud de ce dernier. Un niveau de sol en carreau de 16 cm de côté a été découvert à une profondeur de 15 cm, au même niveau que le sol de la nef. Il date également des travaux du XIX^e s. et a été rehaussé par la suite, probablement dans les années 1860. Ce rehaussement a condamné une petite structure maçonnée en briques, sans doute une loge pour un poteau en bois de section carrée. Cet aménagement a pu faire partie d'une estrade en bois ou d'une structure en liaison avec le clocher.

Simon Bryant



La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) église Saint-Mesmin : vue de l'angle nord-ouest de la nef au niveau du départ des voûtes en brique et plâtre du XIX^e s. À droite, on observe le parement en pierre de taille du mur nord de la nef. À gauche, le départ du doubleau entre le clocher et la nef est visible avec le profil de l'arc en brique et plâtre mis en place lors de la création des voûtes au XIX^e s. (S. Bryant, Inrap)

CHÂTILLON-SUR-LOIRE

La Chavannière

Le menhir de la Chavannière était passé inaperçu des préhistoriens régionaux et n'apparaissait dans aucune mention ou inventaire ancien. On doit sa découverte à deux membres de la Société Archéologique de Châtillon-sur-Loire (CASTELLIO), lors de prospections. Ce bloc, situé à 300 m au sud-ouest de la ferme, était envahi de ronces et avait attiré leur curiosité quant à son emplacement isolé. Cette situation inopportune a motivé notre intervention afin d'authentifier son statut de menhir. Il s'agit d'un poudingue éocène d'1,30 m de haut pour un poids estimé à 5 tonnes environ. Il présente, à de nombreux endroits, quelques traces de feux destinées à éliminer les ronces envahissantes, qui ont coloré le grès et provoqué de nombreuses fissures fragilisant l'ensemble. Ce bloc est situé à environ 3 km de la plus proche terrasse alluviale. Il n'est pas dans sa position géologique d'origine. On trouve ces poudingues sur l'emprise des terrasses et dans le lit majeur du fleuve, charriés anciennement sur

des radeaux de glace. Le bloc a donc été déplacé sur au moins 3 km afin d'être érigé sur une hauteur, non loin d'une source tarie aujourd'hui. Un sondage au pied de l'exposition sud, effectué en août 2018, et malgré l'impossibilité de définir les limites de la fosse d'implantation en raison de la sécheresse du sol, a permis la découverte de 2 pierres de calage, preuve incontestable d'une mise en place d'origine anthropique. La mise au jour d'éléments fracturés de terres cuites architecturales, près des pierres de calage, ainsi qu'un fragment de céramique daté du Haut-Empire, démontre une réutilisation de ce menhir à une époque plus récente. Les recherches en cours n'ont pour l'instant pas permis de retrouver mention du menhir avant le cadastre napoléonien (première moitié du XIX^e s.). Il est plus que probable que ce monolithe ait pu être utilisé comme borne-limite de propriétés.

Marc Laroche



Figure 1
Châtillon-sur-Loire (Loiret) la Chavannière :
vue de l'exposition sud après le sondage (Marc Laroche, Fédération
archéologique du Loiret)



Figure 2
Châtillon-sur-Loire (Loiret) la Chavannière : vue du sondage
(Marc Laroche, Fédération archéologique du Loiret)

Gallo-romain

CHÉCY

Les Grazons

L'opération de Chécly, les Grazons s'est déroulée du lundi 16 juillet au mercredi 18. Sept tranchées ont été réalisées : dans la première emprise (zone A), cinq tranchées orientées selon un axe nord – sud ont été creusées. Elles permettent ainsi d'être, à la fois, dans le sens de la pente du terrain et perpendiculaire à la RD960 – avenue Nationale, voirie actuelle qui reprendrait l'axe de la voie antique Orléans – Autun située à 150 m au nord. Dans la seconde zone (zone B), distante de 150 m au sud-ouest de la précédente, deux tranchées ont pu être réalisées, elles sont orientées selon un axe sud-est – nord-ouest.

Situées au cœur d'un vallon sec correspondant à un paléochenal de la Loire, les deux zones prescrites se trouvent à la limite de deux formations sédimentaires distinctes avec, d'un côté, du Calcaire de Beauce et, d'un

autre côté, des alluvions anciennes pouvant mesurer jusqu'à 6 ou 7 m d'épaisseur.

Neuf logs et sondages profonds (de 3 m de profondeur en moyenne) ont été effectués. Ils ont été répartis de manière à pouvoir réaliser trois transects de la zone A. La formation calcaire a été atteinte quasiment systématiquement ; elle affleure à environ 2,80 m de la surface actuelle. Cette formation sédimentaire est recouverte par environ 2,40 m de sables fins à grossiers, de couleur jaune à brun, contenant plus ou moins de graviers à cailloux de silice et de quartz, meubles à très meubles. Ces formations sableuses sont elles-mêmes recouvertes par une terre végétale sableuse de couleur brun foncé mesurant entre 0,60 m et 1 m d'épaisseur. Les tranchées font donc entre 0,60 et 1 m de profondeur.

8 structures ont été mises au jour. Ces vestiges apparaissent sous le niveau de terre arable, soit à au moins 0,60 m de la surface actuelle.

En tranchée 1, dans l'angle sud-ouest de la première zone, trois fossés ont été découverts. Deux d'entre eux forment un angle droit. Ils ont été tous les trois fouillés manuellement par sondage ; l'intersection a également été étudiée. Ils mesurent entre 0,50 et 0,60 m de large et sont conservés sur 0,10 à 0,20 m d'épaisseur. Deux fossés ont livré quelques tessons de céramiques (dont deux tessons de sigillée), de terre cuite architecturale et un os d'animal. Ces éléments suggèrent que ces fossés correspondent à un aménagement du secteur à la période antique. Ce parcellaire doit se développer au sud et à l'ouest de l'emprise prescrite.

Une sablière a également été observée. Elle se développe sur une grande partie de la zone ; elle a été vue dans les tranchées 1 à 5. Elle a été fouillée mécaniquement sur la largeur d'un godet de pelle-mécanique, soit 2,40 m, en tranchée 4. Dans cette tranchée, elle mesure environ 30 m de large et 1,40 m de haut (épaisseur de la terre végétale actuelle comprise). Trois logs et une coupe

espacés tous les 5 m ont été réalisés afin de rendre compte de la stratigraphie de son comblement. Très peu de mobilier a été observé dans le comblement de cette sablière, quelques fragments de terre cuite architecturale roulés et quelques éléments métalliques corrodés qui ne permettent pas de la dater avec certitude. Pour rappel, plusieurs carrières modernes à contemporaines ont été identifiées lors des diagnostics archéologiques réalisés à l'Ormeteau et à Grainpoup au nord de la RD960 à 400 et 600 m du présent diagnostic.

Un fossé et une fosse, en tranchée 1 et 2, dans l'angle nord-ouest de la zone, ont également été fouillés. Le fossé, fouillé mécaniquement par sondage, mesure 1 m de large et 0,10 m d'épaisseur. Il est orienté selon un axe est – ouest. La fosse mesure 0,80 m de diamètre ; elle est conservée sur 0,20 m de profondeur. Ces deux structures ne sont pas datées faute de mobilier. En tranchée 4, deux fossés se recoupant sont également non datés en l'absence de mobilier archéologique datant.

Aucun vestige n'a été découvert dans la seconde zone.

Aurélien Hamel

Moyen Âge

GERMIGNY-DES-PRÉS

Place du Bourg

Le site de Germigny-des-Prés abrite une des plus anciennes églises de France. Initialement bâtie par Théodulfe (v. 760-821), elle a été classée Monument Historique sur la première liste de 1840. Les recherches récentes sur Germigny-des-Prés concernent les sources textuelles relatives à l'église et son degré d'authenticité, Théodulfe, son œuvre et sa personnalité, de même que les décors de l'oratoire. Des prospections par radar-sol ont également été réalisées aux alentours de l'édifice. Ces recherches ont été présentées lors de journées d'études organisées en 2016 et récemment publiées (Sapin 2019).

En dehors de la présence d'une église d'origine carolingienne, le site de Germigny-des-Prés est une opportunité exceptionnelle d'aborder les résidences aristocratiques alto-médiévales car, à l'origine, l'édifice de culte faisait partie de la villa de Théodulfe. Ce site conserve également une partie de la décoration initiale de l'église dont les seules mosaïques carolingiennes connues au nord des Alpes. Or, l'Abbé Prévost indique qu'il trouve dans le jardin du presbytère des débris de pâte de verre d'assez grande dimension, de la même couleur et de la même épaisseur que les tesselles (Prévost 1889). Le sous-sol de Germigny-des-Prés pourrait donc, en plus des vestiges de bâtiments résidentiels, receler les traces de productions artisanales liées au complexe carolingien.

Les prospections par radar-sol menées en 2016 et 2017 ont mis en exergue la présence de vestiges enfouis dans le sous-sol autour de l'oratoire (Camerlynck et al. 2019). A l'est de celui-ci, une perturbation correspond à une zone circulaire repérée dans l'angle sud-ouest de la parcelle 56. Elle apparaît à partir de 70- 80 cm de profondeur

et disparaît vers 1,80 m. Il pourrait s'agir d'un élément ancien vu sa morphologie, sa profondeur et sa situation, coïncidant d'ailleurs avec un creux topographique. Un premier sondage archéologique a été ouvert à cet emplacement car aucun cliché ou aucun plan ancien ne montrait de construction particulière. L'espace concerné semblait donc être resté vierge durant un long laps de temps. Cette zone se rattache à l'ancien jardin du presbytère, là où l'Abbé Prévost mentionne la découverte de débris de pâte de verre.

Sous la terre végétale, une dépression peut correspondre à un chablis. Son comblement contient des racines ayant percolé les niveaux sous-jacents et de nombreux fragments de terre cuite architecturales appartenant à un système de bordure de massif de végétaux dont d'autres exemplaires se trouvent encore dans l'actuel jardin du presbytère.

Cette couche végétale recouvre un important niveau argilo-limoneux, dont la surface est en moyenne à 109.78 NGF et au sein duquel on ne perçoit aucune limite, creusement ou autre intervention anthropique.

Le matériel archéologique de ce niveau, peu abondant, paraît être hors contexte. La céramique comprend plusieurs tessons dont la datation ne peut être précisée et un petit fragment de bord appartenant à un pot en céramique commune cuite en mode réducteur qui pourrait être alto-médiéval (<http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=3>). Les fragments de tuiles sont de deux types distincts soit rouges et assez épais pour 17 fragments, soit de couleur orangée pour 4 fragments. Outre du mortier, dont un morceau de sol avec



Germigny-des-Prés (Loiret) place du Bourg, sondage 1 : relevé orthophotographique en plan du sondage (G. Fèvre, CEM).

une surface rouge, il faut souligner, parmi les éléments architecturaux, la présence d'un fragment de vitrail vert émeraude. La pièce, de 3 cm large et de long, présente des bords grugés sur deux côtés. Le troisième correspond à une cassure de telle sorte que la forme initiale ne peut être déterminée. Le matériel organique est composé d'une coquille d'huître, d'ossements animaux et de fragments d'os humains.

À environ 1 m sous la surface actuelle, des inhumations ont été découvertes, dénoncées par les ossements de l'individu ou la présence de calage céphalique. Malgré une attention particulière, aucune limite de fosse n'est perceptible en plan dans le sédiment, ni en coupe. Quatre inhumations ont été repérées (fig.). Si SEP. 18-01 (assurément un individu immature), 18-03 et 18-04 respectent entre elles une orientation d'ouest en est, la SEP. 18-02 diffère en étant positionnée nord-nord-ouest/sud-sud-est. Dans l'état des données acquises, rien ne permet encore d'expliquer cette différence.

SEP. 18-02 est la seule à avoir pu être fouillée, bien qu'elle soit largement prise sous les bermes de l'angle sud-ouest du sondage. Aux abords du squelette, les limites entre l'encaissant et le comblement sont un peu plus nettes et la surface dégagée suffit à reconnaître le plan anthropo-

morphe de la fosse. Dans l'aménagement céphalique, un calage maintenait le crâne de l'individu. Il était constitué d'un bloc de pierre calcaire présentant une rainure taillée et d'une brique romaine cassée avec, sur une de ces faces, une petite quantité de mortier. Les deux éléments ont été récupérés pour l'aménagement de la sépulture. Les observations morphoscopiques menées *in situ* sur le squelette indiquent qu'il pourrait s'agir d'un individu de sexe féminin, mais cela reste à confirmer. La datation ¹⁴C situe quant à elle les ossements en 1035BP (± 30) avec la plus haute probabilité entre 952AD et 1036AD (date Poznan Radiocarbon laboratory, sample 14568/18, GERM 1802).

Compte tenu de la surface du sondage et du temps imparti, les terrassements ont été interrompus à l'apparition des sépultures. Seule une zone ponctuelle jusqu'à 108.74 NGF, soit environ 1,50 m sous le sol actuel a été fouillée. À cette altitude, l'aspect des sédiments change légèrement en devenant plus gris et plus humide.

Bien que les prospections par radar-sol aient laissé supposer la présence d'une structure dans l'angle sud-ouest de la parcelle 56, à partir de 70-80 cm sous la surface du sol actuel, aucun élément notable n'est apparu. Le sédiment était homogène jusqu'à environ 1 m de profondeur

où une première sépulture a été repérée. La réponse reçue par le radar pourrait être due aux inhumations. Cependant, comme démontré lors d'une récente rencontre scientifique (Camerlynck et al. à paraître), beaucoup de facteurs peuvent influencer les résultats de ce type de prospections (nature du sol, humidité, ...). Ainsi, il peut arriver que certaines structures ne soient pas détectées ou qu'au contraire des anomalies ne se matérialisent pas lors de la fouille.

Sous la terre végétale, l'épais niveau argilo-limoneux est apparu comme très homogène. Il contenait un mobilier épars dont certains éléments pourraient être médiévaux, voire alto-médiévaux. Quatre sépultures ont été détectées dont une a été partiellement fouillée. Sa datation précoce dans le Moyen Âge, au X^e s., prouve que le site était occupé à cette époque et que les vestiges de son occupation ont été préservés.

Ces découvertes encouragent donc à poursuivre les recherches, afin de mieux comprendre les dynamiques de constitution et de mise en place des sédiments ainsi que leurs liens avec la construction occupant encore le site.

Line Van Wersch, Fabrice Henrion

Prévost, 1889 : PRÉVOST, *La basilique de Théodulfe et la paroisse de Germigny-des-Prés*, Orléans, Monographie des villes et villages de France, collection M.-G. Micberth, Paris 2004.

Camerlynck et al. À paraître : CAMERLYNCK C., BULLY S., BALCON-BERRY S., SAPIN C. : Sixième Journées d'études monastiques, *Les prospections géophysiques appliquées à l'archéologie des monuments et des complexes religieux : enjeux, résultats et limites d'une méthode*, jeudi 19 octobre et vendredi 20 octobre 2017, Auxerre, Centre d'Études médiévales, Bucema.

Camerlynck et al. 2019 : CAMERLYNCK C., SAPIN C., VAN WERSCH L., « Prospection géophysique sur le site de Germigny-des-Prés », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne], Hors-série n° 11, URL : <http://journals.openedition.org/cem/16087> [lien valide au 23 octobre 2019].

Van Wersch et al. 2019 : VAN WERSCH L., KRONZ A., SIMON K., HOCQUET F.-P., STRIVAY D., « Les matériaux des mosaïques de Germigny-des-Prés », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne], Hors-série n° 11, URL : <http://journals.openedition.org/cem/16134> [lien valide au 23 octobre 2019].

Gallo-romain

GIDY

**A10 section A19-A71 – Tranche 2,
zone SRA 02, ferme de Cuny**

Moyen Âge

Le diagnostic réalisé à Ingré à l'occasion des travaux d'aménagement de l'autoroute A10 a mis en évidence seulement 6 structures archéologiques : 5 fossés parcelaires et une fosse ou trou de poteaux.

Deux des fossés parcelaires sont datés de la période romaine par un rare mobilier ; un autre fossé est daté du Haut Moyen-Âge ainsi que la fosse ou trou de poteau. On propose de rattacher à cette période le quatrième fossé parcelaire de par sa proximité avec ces deux structures. Le cinquième fossé n'est pas daté.

On notera que ces différents fossés parcelaires sont d'orientation nord ouest – sud est ou est-ouest à l'instar

d'une crête de labour fossile visible dans le paysage à 60 m environ au sud de l'emprise de la zone 3.

Les occupations mésolithiques et néolithiques observées par des prospections à l'ouest de la ferme de Cuny n'ont donc pas de continuité à l'est dans l'emprise diagnostiquée. Il en est de même pour les occupations antiques et médiévales dont la continuité n'est ici matérialisée que par la structuration du parcellaire agropastoral.

Jean-Michel Morin

Moyen Âge

**GRISELLES
Les Terres du Bourg**

Ce diagnostic archéologique s'est déroulée préalablement au projet de création d'un lotissement au lieu-dit les Terres du Bourg à Griselles (Loiret).

Une cinquantaine de structures ont été mises au jour. Elles apparaissent sous la terre végétale, à moins de 0,40 m de la surface actuelle. La majorité des vestiges se concentre dans les tranchées 1 à 3, soit sur une bande d'environ 50 m de large le long de la rue des Fourneaux. Ils se situent dans la continuité des vestiges datés des XIII^e-XIV^e s. mis au jour par B. Vanderhaegen en 2013.

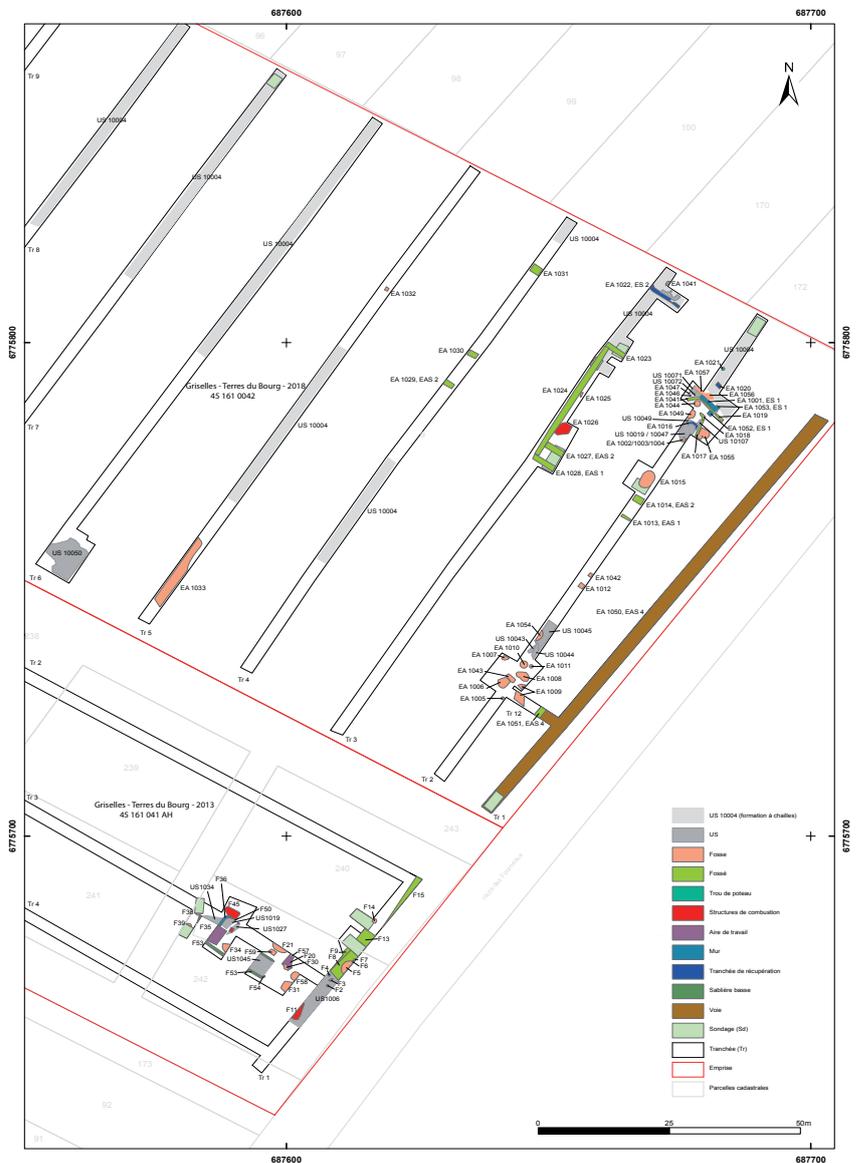
Ces deux opérations ont mis en évidence une occupation rurale en bord de voie qui, au vu des rares éléments datant réunis, se développe entre le XII^e s. et le XV^e s.

Elle semble se structurer en trois espaces distincts, distants les uns des autres d'une cinquantaine de mètres. Observé lors du diagnostic de 2013, l'espace méridional, d'une superficie estimée de 800 m², s'organise autour de deux bâtiments à vocation agricole et de plusieurs fosses et structures de cuisson.

Les deux autres espaces ont été repérés par le présent diagnostic. L'espace médian, est composé d'une concentration de fosses. Leur fonction primaire n'est pas identifiée. Néanmoins, ayant servi de dépotoir dans un second temps, leur comblement, riche en charbons de bois et en éléments rubéfiés, suggèrent soit la présence de structures de combustions proches, soit un incendie. Un tel évènement est déjà évoqué par B. Vanderhaegen dans son rapport. L'espace septentrional, d'une superficie d'environ 1 000 m², comporte au moins quatre constructions maçonnées, associées à plusieurs fosses et/ou niveau d'occupation. Les trois sondages manuels réalisés dans ce secteur ont démontré que son organisation évolue au cours de la fréquentation du site.

La caractérisation de cette occupation est relativement ardue en raison de la faible quantité de mobilier céramique ramassée (27 NR en 2013 et 78 NR en 2018) mais également au vu de la quantité d'objets métalliques à vocation domestique et/ou agricole (13 NMI en 2013 et 16 NMI), de la faible quantité de faune (212 g PR en 2018 uniquement) et de la relative abondance de terre cuite architecturale (58 NR, 3,4 kg PR en 2013, 946 NR, 63,4 Kg PR en 2018). La présence d'une activité métallurgique sur le site n'est pas impossible au regard du nombre de scories collectées (concentration de scories dans une fosse en 2013, 7 NR, 1,7 kg PR en 2018). La question de la présence d'un four de réduction est déjà posée en 2013.

Aurélien Hamel



Griselles (Loiret) les Terres du Bourg : plan de l'occupation rurale (Aurélien Hamel, CD45)

Époque moderne

INGRÉ Rue des Coutes

Le diagnostic archéologique à Ingré rue de Coutes en vue de la création de 6 lots à bâtir et d'une voie nouvelle a été réalisé du 19 au 23 février 2018. Situé à l'ouest du bourg actuel d'Ingré, ce projet d'une superficie de 4 292 m² est à moins de 500 m d'un habitat rural groupé des VIII^e-XV^e s. et en limite orientale du lieu-dit Coutes, mentionné dès le milieu du X^e s. dans le cartulaire de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (Soyer 1979 : 402-403). Malgré cette proximité, aucun vestige clairement antérieur au XVI^e s. n'a été mis au jour. Seules les ruines d'un possible corps de ferme moderne bordant la rue de Coutes, un fossé non daté et des chablis ont été observés. Le bâti ne figure

ni sur le cadastre napoléonien de 1812 ni sur la carte d'état-major (1820-1866) ni sur aucune photographie aérienne. Construit probablement au plus tôt au début de la période moderne au vu du mobilier céramique collecté, il a été détruit au plus tard au début du XIX^e s. Très peu de mobilier archéologique a été ramassé au cours de cette opération : 38 fragments de terre cuite architecturale de facture contemporaine, quatre tessons de céramique (dont trois grès, pas avant le XVI^e s.), de rares ossements animaux et un clou de fer à équidé.

Aurélien Hamel



Fig. 1 : Meung-sur-Loire (Loiret) la Maison Neuve, les Bouillants :
vue générale des occupations protohistorique et historique en zone 2 (Jean-Philippe Gay, Inrap)

Réalisée entre janvier et septembre 2018 sur la commune de Meung-sur-Loire, l'opération de fouille préventive est liée à l'implantation d'une plateforme logistique au sein de la ZAC Synergie Val-de-Loire et fait suite au diagnostic réalisé par le service archéologique du département en 2015. Le projet s'étend sur environ 37,5 ha, dont 61 000 m² étaient concernés par la prescription, répartis en deux zones distinctes (43 000 et 18 000 m²). Il prend place au sein d'une zone largement investie par l'archéologie, avec déjà huit diagnostics et huit fouilles.

Les différentes études sont en cours de réalisation, aussi les données présentées ici ne peuvent être considérées comme définitives.

Plusieurs lots de pièces lithiques indiquent une fréquentation très ancienne du lieu, avec des ensembles attribués aux Paléolithique, Mésolithique et Néolithique.

Les premières occupations pérennes concernent une série de fosses et un bâtiment attribuables au Hallstatt C (800-650 av. J.-C.). La grande qualité du mobilier céramique corrobore la présence d'un habitat.

Au cours de La Tène moyenne, l'occupation est lâche et se limite à trois greniers et quelques fosses réparties à proximité d'une vaste excavation.

La fin du II^e s. ap. av. J.-C. voit l'implantation d'un enclos trapézoïdal de 100 m de côté environ, accompagné d'un système fossoyé complexe et développé. La structuration interne est très élaborée, avec une séparation des

espaces et des cheminements. Les fossés de l'enclos présentent un caractère ostentatoire évident de par leurs proportions (7 m de large pour 3,5 m de profondeur en façade). Le caractère aristocratique est également perceptible à travers le mobilier métallique (armes, parures, monnaies), la grande proportion de faune chassée et une importante quantité de torchis décorés. L'ensemble paraît remblayé dès le milieu du I^{er} siècle, mais continue de marquer l'espace. Un secteur artisanal se développe à proximité avec des activités potières (La Tène D2) et métallurgiques.

L'occupation se prolonge ensuite sans hiatus apparent jusque dans la première moitié du V^e s., mais avec une modification dans de l'implantation des constructions. Il s'agit alors d'une exploitation rurale articulée autour de deux grands bâtiments maçonnés. La destruction par le feu de l'un d'entre eux, a permis la préservation du sol de circulation piégé sous l'effondrement de la toiture. La présence de grains calcinés en grand nombre, ainsi que l'architecture de la construction suggère qu'il pourrait s'agir d'une grange. La fouille a permis d'étudier 2 500 m² d'espaces stratifiés complexes pour livrer une grande quantité de mobiliers archéologiques, dont l'état de conservation est le plus souvent exceptionnel notamment en ce qui concerne l'outillage en fer.

Jean-Philippe Gay



Fig 2 : Meung-sur-Loire (Loiret) la Maison Neuve, les Bouillants : vue générale du bâtiment de stockage avec les niveaux d'incendie en cours de fouille (Jean-Philippe Gay, Inrap)

Gallo-romain

MONTBOUY Canal de Briare

Une prospection archéologique thématique a été effectuée sur le canal de Briare, au nord du bourg de Montbouy, à l'emplacement d'une agglomération antique située au niveaux des lieux-dits Craon et Chenevière. Lors du creusement du canal au XVII^e s., des vestiges romains ont été mis au jour. Ils sont encore visibles lorsque le niveau d'eau du canal est exceptionnellement abaissé. Des couches de démolition, des murs, des sols, des fondations, un four, un tronçon de rue, entre autres, sont répartis sur environ un kilomètre de long. Les principaux vestiges archéologiques observés et recherchés à plusieurs reprises correspondent à un possible établissement balnéaire ou thermal, comportant des bassins, des hypocaustes, et des sols recouverts de mosaïque. Dans l'attente d'une prochaine vidange de ce tronçon de canal, qui permettrait une étude détaillée de ce vaste ensemble archéologique constituant une exceptionnelle

coupe de l'agglomération antique, un premier inventaire non exhaustif basé sur d'anciens clichés et témoignages locaux a été réalisé. L'objectif était ensuite de localiser les différents aménagements repérés sous l'eau grâce à des relevés au sonar. Cette technique a permis de détecter une petite partie des vestiges archéologiques recherchés. D'autres n'apparaissent pas, ce qui pourrait laisser suggérer que le fond du canal a été remanié depuis la fin des années 1990, notamment lors de la rupture de digue de 2016 qui a créé un courant assez violent. Enfin, la végétation aquatique et les nombreux déchets végétaux rejetés dans le canal ont considérablement perturbé le déroulement des opérations, ce qui pourrait expliquer qu'une partie des vestiges archéologiques recherchés n'ait pas été identifiée lors des passages du sonar.

Cyril Driard, Jonathan Letuppe

LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE

Le château des Deux-Tours

L'observation des vestiges du château des Deux-Tours n'a pas permis de confirmer la date de création de cet édifice. Nous avons cependant pu mettre en lumière plusieurs étapes de construction du site fortifié et des modifications importantes notamment sur le bâtiment dit du logis seigneurial.



Fig. 1 : La Neuville-sur-Essonnes (Loiret) le château des Deux-Tours : vue générale du mur nord de la chapelle (C. Lallet, Inrap)

L'élément le plus ancien est la chapelle située au centre du site, en limite nord. Pour raison de sécurité, il n'a pas pu véritablement être observé. Le seul élément de datation est la petite ouverture chanfreinée très commune qui pourrait dater du XIII^e s. mais qui peut aussi être plus récente.

Cette chapelle fonctionnait avec un bâtiment mitoyen à l'est. En effet, le mur oriental de la chapelle possède un ressaut sur le 1^{er} niveau de sa face est. Un premier logis devait donc exister à la création du site.

La mise en place des courtines nord et ouest semble postérieure à la première édification. L'aspect défensif paraît limité à la présence de meurtrières qui permettent d'observer les extérieurs le long des courtines. Nous n'avons pas pu dater l'installation de cette enceinte qui pourrait être construite en même temps que la tour centrale et le logis. Le plan proposé par Mélinda Bizri avec une tour centrale inscrite dans un quadrilatère régulier dessiné par le mur d'enceinte est très séduisant (Bizri 2016 : 59). La contemporanéité des équipements présents dans la tour et leur fonction doivent être éclaircis. Une étude des graffitis semble aussi indispensable.

La mise en place de la tour centrale d'escalier et la reconstruction du logis pourraient intervenir en même temps que la construction des courtines. Ce programme de transformation assez imposant pourrait intervenir à la fin du XV^e s. ou au début du XVI^e s. comme proposé par Mélinda Bizri. Les travaux semblent parfaitement s'inscrire dans le programme de restaurations lancés par l'abbé de Ferrières-en-Gâtinais, Louis de Blanquefort (1465-1505).

Il faut noter l'aspect imposant de la tour d'escalier qui semble ici faire office de tour maîtresse. Son aspect défensif est cependant peu marqué. Elle est éclairée par

des baies relativement grandes et ne possède qu'une archère située au-dessus de la porte d'entrée qui pouvait être fermée par un pont levais. L'accès au logis devait se faire à chaque étage par une galerie mais là encore une étude plus poussée des vestiges après sécurisation devrait éclaircir les questions liées à la circulation. Le logis semble en effet montrer plusieurs états et niveaux de planchers différents. La présence d'une porte dans le mur nord au moins au premier niveau mais aussi peut-être au niveau 0 et au niveau 2 montre que le site devait s'étendre au nord avec la présence éventuelle d'un bâtiment mitoyen au nord du logis. La chapelle connaît sans doute à ce moment-là de nombreuses transformations. Il est probable qu'elle soit raccordée à la tour d'escalier centrale et au logis.

Plusieurs transformations semblent ensuite intervenir sur le logis, avec le bouchage de la porte qui donne sur le nord, des modifications de niveaux de planchers et donc de circulations et l'installation d'une fenêtre dans le conduit de cheminée.

Carole Lallet

Bizri 2016 : BIZRI M., avec la collab. LABILLE M., LEJALOT C., SOUCHET D., *La Neuville-sur-Essonnes, Loiret, 153 Grande rue, 45 225 012 AH* : rapport de diagnostic archéologique, Orléans, CD45, 85 p.



Fig. 2 : La Neuville-sur-Essonnes (Loiret) le château des Deux-Tours : vue générale de la tour d'escalier (C. Lallet, Inrap)

NOGENT-SUR-VERNISSON

2 bis route de Montbouy

Le diagnostic réalisé à Nogent-sur-Vernisson a mis au jour une structure linéaire pouvant correspondre à une limite de parcelle mentionnée sur le cadastre napoléonien. Elle se présente sous la forme d'un large fossé dont le fond, plat, connaît un aménagement en calcaire pouvant correspondre à un niveau de circulation. Le mobilier

collecté en surface est attribuable à l'époque industrielle. Aucune structure antérieure n'a été observée dans le diagnostic mais on notera la présence d'un tesson protohistorique résiduel en surface du fossé parcellaire.

Bruno Lecomte

OISON

Climat de Liphermeau

Le diagnostic archéologique d'Oison, Climat de Liphermeau, a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'une usine de méthanisation. Sept tranchées ont été réalisées. Axées ENE-OSO, elles ont été implantées dans le sens de la longueur de l'emprise à étudier (ZV 1p1). Elles sont ainsi perpendiculaires à l'actuelle RD 110 et à l'ancien Chemin d'Aschères-le-Marché à Spuis.

Huit logs ont été effectués. Sous la terre végétale, on observe environ 1,10 m de limon de plateau. Ses derniers recouvrent les sables et argiles de Sologne. Le terrain accuse un léger dénivelé nord-sud. Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, un fontis d'environ 6 m de diamètre a été identifié (tranchée 7). Il a été sondé mécaniquement.

L'ancien Chemin d'Aschères-le-Marché à Spuis figure sur le cadastre napoléonien de 1830. Encore partiellement utilisé dans la première moitié du XX^e s., il disparaît totalement au début des années 1950 au cours d'une opération de remembrement des parcelles agricoles (cf. photographies aériennes du secteur de 1948 et 1954). Repéré dans toutes les tranchées, il est matérialisé uniquement par des ornières. Probablement dû au léger dénivelé et aux pratiques agricoles, peu d'ornières a été repéré dans les tranchées 1 à 6 (moins d'une douzaine par tranchée réparties sur une bande d'environ 15 m de large). En tranchée 7, au contraire, cet ancien chemin est clairement marqué par plus d'une quarantaine d'ornières étalées sur 16 m de large. Ces dernières ont fait l'objet d'un sondage manuel. La majorité des ornières mesure à peine 0,10 m de large pour moins de 0,05 m de profondeur. Quelques-unes se démarquent particulièrement en mesurant une vingtaine de centimètres de large pour une vingtaine de centimètres de profondeur. Ces dernières espacées d'environ 1,40 m marquent clairement le passage répété de véhicules de type chariot ou charrette.

Le cadastre napoléonien de 1830 indique l'existence de deux chemins secondaires, perpendiculaires au chemin

d'Aschères-le-Marché à Spuis : le chemin méridional mène à la Ferme de Liphermeau, le chemin septentrional croise un peu plus loin à l'est le chemin de Spuy à Maison rouge et se poursuit sur la commune de Bazoches-les-Gallerandes sous la désignation de Chemin de Bazoches à Boisselet. Le chemin menant à la ferme de Liphermeau, en limite sud de l'emprise n'a pas été observé. L'autre chemin n'a laissé aucune trace archéologique.

Très peu de mobilier est clairement associé aux ornières. En tranchée 7, ont été ramassés un fragment de fer à équidé, deux fragments de terre cuite architecturale roulés et un possible éclat de silex taillé ; en tranchée 4, un passant de harnais (?).

En tranchée 3, la mise au jour d'une cinquantaine de tessons de céramiques gallo-romaines et d'imbres trouvés isolément ou par lot soulèvent quelques interrogations. Ce mobilier couvre les I^{er} s. au début du III^e s. ap. J.-C. Très localisé, il se concentre uniquement dans la tranchée 3. Le faible nombre d'ornières et le médiocre état de conservation de celles-ci dans cette tranchée, ne permettent pas d'établir avec certitude si ce mobilier est antérieur au chemin ou contemporain de celui-ci.

Le diagnostic archéologique d'Oison a révélé les vestiges de l'ancien Chemin d'Aschères-le-Marché à Spuis dont l'utilisation remonte au moins au début du XIX^e s. Son antériorité est probable au vu de l'importance d'Aschères-le-Marché à l'époque médiévale (place de marché). Le mobilier céramique antique pourrait être un indice d'une antériorité plus ancienne ou simplement résulter de remblais d'apports liés à l'entretien du chemin.

Aucun vestige archéologique relevant de la Protohistoire n'a été identifié au cours de cette opération malgré la découverte de mobilier céramique de cette période dans la parcelle agricole voisine dans les années 1980.

Aurélien Hamel

L'année 2017 a marqué le 80^e anniversaire des fouilles entreprises par Georges Chenesseau sous le chevet de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans. Elle a également été l'occasion de rouvrir le dossier dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR). À l'issue de cette année probatoire, la richesse des éléments à reprendre a logiquement conduit à déposer une demande de PCR pluriannuel pour la triennale 2018-2020. La première année de triennale avait plusieurs objectifs dont les principaux résultats, encore partiels, peuvent être évoqués en cinq points.

En premier lieu, le dossier historique a pu être rouvert et amène ainsi à reconsidérer les données fournies par les sources écrites. Le récolement de la documentation a largement progressé et devrait aboutir à la reprise d'un certain nombre d'études sur les textes relatifs à la cathédrale au cours des siècles. À ce titre, les *Vies* de saint Euverte et le récit de Raoul Glaber – principale source d'information sur la reconstruction des alentours de l'an mil – seront l'objet d'une attention particulière.

En second lieu, les aspects historiographiques illustrent une nouvelle fois la nécessité de rentrer dans la logique des travaux du chanoine Chenesseau. Il s'agit sans doute du seul biais afin de dépasser des interprétations parfois douteuses de notre illustre prédécesseur qui fut non seulement le témoin de sa propre fouille – heureusement largement documentée – mais aussi de nombreuses sources écrites disparues dans l'incendie des Archives départementales du Loiret en 1940.

En troisième lieu, le travail de topographie permet désormais une nouvelle documentation graphique de la cathédrale. Celle-ci servira aussi bien pour la recherche en cours que pour les travaux d'aménagement envisagés par les services de l'État (CRMH).

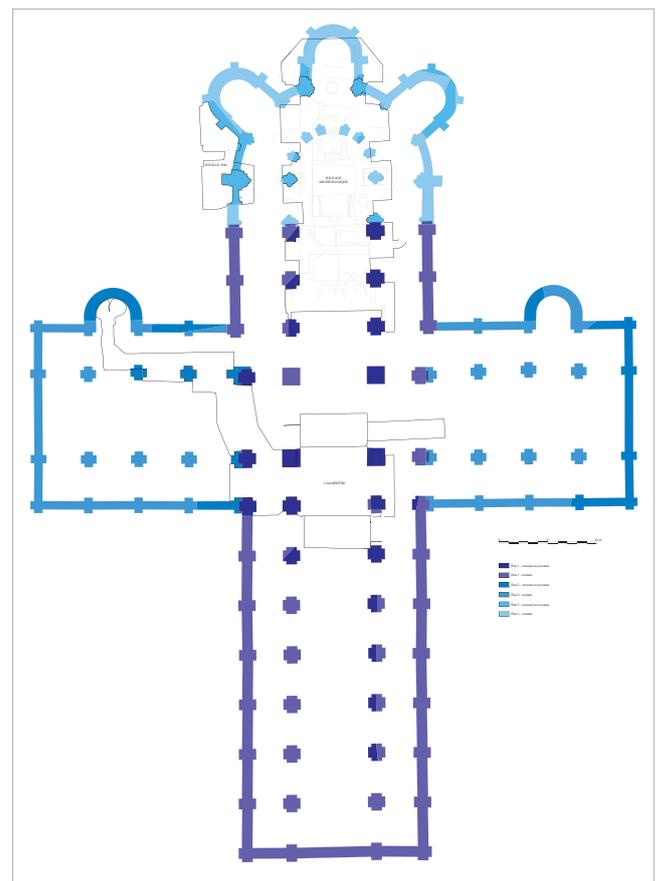
En quatrième lieu, la reprise des données stratigraphiques sur la base de données CADoc pose déjà les bases concrètes de la nouvelle analyse du site. Si l'essentiel des fouilles conduites par le chanoine Chenesseau reste encore à intégrer, le traitement de l'ensemble des autres travaux fournit d'ores et déjà un socle solide des connaissances et de la projection des recherches.

En cinquième lieu, l'achèvement du pré-inventaire du mobilier conservé sur le site permet un premier regard critique sur les objets issus des fouilles anciennes et d'envisager une série d'analyses qui pourra débuter dès 2019. Si l'inventaire détaillé reste encore largement à parfaire –

les observations réalisées en 2018 seront mises en forme dans le rapport 2019 –, il montre déjà de riches mises en perspectives tout comme la nécessité d'un déplacement du mobilier pour étude et conservation.

L'ensemble de ces premiers résultats permet d'affiner la stratégie pour les deux années de recherche à venir. Pour 2019 (année 2), le PCR se recentrera sur l'archéologie de l'édifice au travers de quatre objectifs principaux : le complément de la reprise des données des fouilles antérieures, la poursuite des travaux de relevés pour la génération d'un modèle 3D de la cathédrale, l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes et enfin la réalisation de datations en laboratoire.

Pierre Martin



Orléans (Loiret) cathédrale Sainte-Croix : plans et restitutions des vestiges (P. Martin, université de Grenoble)

Le diagnostic archéologique s'est déroulé en juin et en novembre 2018. La surface décapée est de 79 m², pour 34 m² fouillés. Cette opération fait suite à une fouille préventive effectuée en 2017, sur le mur de courtine de l'enceinte de l'Antiquité tardive. Ce mur coupe la parcelle diagnostiquée en deux parties.

Le terrain naturel observé dans la presque totalité de 8 sondages effectués, se présente sous la forme de sables alluviaux recouvrant la marne calcaire. Une déclivité naturelle est observée selon une pente d'ouest en est. Le substrat apparaît à 102,15 m NGF au plus haut.

Il est recoupé par deux structures supposées du Haut-Empire qui pourraient correspondre à des caves enterrées ou semi-excavées. Ces indices de l'urbanisme du secteur sont profondément perturbés par les travaux liés à la construction de l'enceinte urbaine au cours du IV^e s. Une grande tranchée nord-sud recoupe l'ensemble des couches antérieures sur plus de 2,50 m de large. En partie sud, elle a permis d'observer les fondations du parement ouest du mur de courtine, qui est encore conservé en élévation 1,80 m plus à l'est. En partie nord, cette tranchée est comblée par des matériaux de démolition portant des traces d'incendie. Aucun vestige visible d'une supposée tour de l'enceinte à l'emplacement de la parcelle diagnostiquée n'a été clairement mis en évidence.

Le secteur est occupé tant à l'intérieur de l'enceinte qu'à l'extérieur du VI^e au début du X^e s. Trois fosses de cette période ont été identifiées, dont une fosse de latrines.

Un hiatus d'occupation a été observé, mais tient à la conservation générale des vestiges puisque l'urbanisation du secteur est attestée dans les archives dès le début du XV^e s., voire avant.

À l'époque moderne, l'enceinte est désaffectée et incorporée dans le bâti nouvellement installé sur les espaces libérés par le comblement du fossé de la fortification qui se situe hors emprise à l'est. Les vestiges de bâtiments datés largement du XVI^e au XIX^e s. ont été mis en évidence. L'étude documentaire menée au cours de l'opération permet de retracer précisément l'évolution du bâti dans cette fourchette chronologique.

L'ensemble de l'îlot est totalement remodelé à la fin du XIX^e s. avec l'installation des vinaigreries Dessaux. L'impact sur les vestiges antérieurs est important. La partie ouest du diagnostic est complètement nivelée à une altitude de 101,90 m NGF, en 1842, pour la construction d'un grand entrepôt débouchant sur la rue Saint-Flou. À l'est, l'emprise est impactée par un local technique semi-enterré qui semble avoir détruit les vestiges jusqu'à 101,30 m NGF, et en limite d'emprise par des cuves à vin dont le sol est situé à 100,30 m NGF.

Le potentiel archéologique de ce secteur est donc très important malgré les nombreuses destructions contemporaines.

Emilie Roux

Située sur la commune d'Orléans, rue Charles-Sadron, dans le quartier nord de La Source, cette opération effectuée entre le 02 juillet et le 26 octobre 2018 en partenariat avec le pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, fait suite aux résultats d'un diagnostic réalisé l'année précédente sous la conduite d'Emilie Roux-Capron (Roux-Capron 2017) sur une superficie accessible de 16 285 m². La zone de fouille, anciennement occupée par des locaux du CNRS et en grande partie artificialisée, est située à environ 6 km au sud du cours actuel de la Loire et à 200 m de celui du Dhuy un affluent du Loiret. Elle correspond à un décapage schématiquement triangulaire, d'une superficie d'environ 2 ha.

Le site est implanté sur la terrasse alluviale Fw constituée de cailloux siliceux et de sables moyens à grossiers alternants avec des lits d'alluvions à matrice argileuse de teintes orangée et jaune ou brun-orangé. Elle est recouverte par une couche superficielle d'environ 0,30 m de sables limoneux brun-gris à graviers et cailloux. À de rares exceptions près, les vestiges ne sont visibles qu'à la surface des sables et graviers orangés. La topogra-

phie du terrain présente un pendage SE-NO, très marqué en direction du Dhuy, avec des altitudes comprises entre 106 m au SE et 104 m au NO. Cette pente explique certainement l'apport d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur de colluvions récentes identifiées dans l'angle nord-ouest de la fouille. Le substrat est par ailleurs, perturbé par des phénomènes karstiques entraînant des désordres de surface de plan circulaires et de diamètres très divers.

Les occupations, très érodées, sont révélées par 263 faits archéologiques dispersés sur l'ensemble de la surface décapée. Il s'agit essentiellement de fossés et de fosses, les rares trous de poteau identifiés ne permettant pas de dégager le moindre plan de bâtiment.

Le premier témoin d'occupation remonte au Néolithique moyen tardif. Elle fut mise en évidence lors du diagnostic, dans la partie est de l'emprise prescrite, par la découverte d'une fosse d'un diamètre de 0,80 m pour une profondeur conservée de 0,33 m (Roux-Capron 2017 : 34). Toutefois, exception faite de quelques silex taillés pouvant se ratta-

cher à cette période, aucune trace additionnelle n'a été mise au jour lors de la fouille.

La deuxième période d'occupation est attribuée au Bronze final IIIb. Elle est caractérisée par un fossé légèrement curviligne, se refermant vers l'est, observé sur une longueur de 130 m. Il mesure 3 à 3,5 m de largeur pour une profondeur maximale conservée de 1 m. Il s'interrompt dans la partie nord-est sur une longueur d'environ 2,60 m, ménageant un passage interprété comme une probable entrée pour laquelle aucun aménagement particulier n'a pu être mis en évidence. Dans l'ensemble, le profil du fossé présente des parois obliques, plus ou moins pentues selon les sondages, et un fond plat. Il est comblé par des couches limono-sableuses grisâtres dont la charge de graviers ou de cailloux est plus ou moins importante. Ce remplissage est perturbé à l'ouest par le creusement d'un autre fossé qui reprend le tracé préexistant. Le mobilier céramique issu du fossé est caractéristique des productions du Bronze final IIIb de l'Orléanais avec une prédominance des décors incisés géométriques dits de « grecques ». Cet imposant fossé est interprété comme le système fossoyé d'une enceinte à caractère sans doute plus ostentatoire que défensif.

Le secteur reste occupé à la période suivante, au Hallstatt C. Les vestiges témoignant de cette implantation se limitent à deux grandes fosses d'extraction de matériaux sableux et quelques petites fosses à fonction indéterminée. Les deux zones d'extraction de matériaux sont caractérisées par des ensembles de creusements plus ou moins ovales dont les recoupements ne sont pas toujours aisés à identifier. Les remplissages, assez homogènes, parfois stratifiés avec des matériaux sableux de nature le plus souvent approchant se démarquant principalement par la présence ou la densité de graviers ou de cailloux. L'un des ensembles recoupe le fossé du Bronze final IIIb. Le corpus céramique comprend des vases le plus souvent ubiquistes, mais également de nouvelles productions caractéristiques du Hallstatt C que sont notamment les gobelets surbaissés à lèvre convexe développée. L'occupation ne paraît pas perdurer au-delà du Hallstatt ancien. Le petit mobilier se réduit à quelques fusaioles fabriquées à partir de tessons de céramiques retallés et perforés.

Quelques fragments de matériaux de construction en terre cuite, découverts en position résiduelle ou piégés dans les colluvions comblant l'angle nord-ouest de l'emprise décapée, attestent d'une fréquentation du secteur, ou ses environs proches, aux périodes antiques, sans pouvoir en déterminer la nature.

Aux périodes modernes et contemporaines, jusqu'au début du XX^e s., le secteur se montre relativement abandonné aux pratiques agraires. Pour ces périodes, le site a livré une quinzaine de fossés parcelaires.

Malgré l'érosion relativement importante du terrain et la rareté de traces d'habitation mieux structurées, notamment des plans de bâtiments, le fossé, attribué à la fin du Bronze final, reste une découverte remarquable par sa rareté en région Centre-Val de Loire et par sa position à proximité d'un axe majeur de circulation que constitue La Loire. Il est à mettre en relation avec les sites

loirétains aux caractéristiques similaires de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin Soulaire, implanté également à proximité de la Loire (Froquet 2000), et de Cléry-Saint-André Les Hauts Bergerêts daté du Bronze final IIIb (Musch 2013). La continuité de l'occupation au Hallstatt C, ou sa reprise peu de temps après l'abandon de l'enceinte, complique l'appréhension des modalités d'occupation des sols qui le plus souvent laissent apparaître une réappropriation des espaces occupés durant la phase moyenne du Bronze final.

Éric Frénéé

FROQUET H., CREUSILLET M.-F., DAUPHIN J., HAMON T., *Une enceinte de l'âge du Bronze à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret) – Pont Ouest, Accès sud à Orléans au lieu-dit « Soulaire »* : rapport de fin d'opération de fouille archéologique, Orléans, Afan, 2000, 57 p.

MUSCH J., GAY J.-Ph., HAVET M., MERCEY F., JESSET S., *Loiret, Cléry-Saint-André, Les Hauts Bergerêts*, rapport de diagnostic, Inrap CIF, Pantin, 2013, 88 p.

ROUX-CAPRON E., PARISOT M., *Région Centre-Val-de-Loire, Loiret, Orléans, rue Charles Sadron*, rapport de diagnostic, Orléans, SAMO, 2017, 210 p.



Orléans (Loiret) rue Charles-Sadron : plan du fossé attribué au Bronze final IIIb (I. Najera-Marcos, Pôle d'archéologie d'Orléans)

55 boulevard Guy-Marie-Riobé

Le diagnostic réalisé au 55 boulevard Guy-Marie Riobé se situe dans un secteur vierge de construction jusque dans le courant du XIX^e s. La présence d'un fossé et de terres arables situés au-dessus d'un substrat composé d'argile sableuse jaune (formations des sables et marnes de l'Orléanais), à une côte comprise entre 118.20 m au nord et 118.50 m NGF au sud, atteste une occupation du site durant l'Antiquité. Ces éléments confirment la vocation agricole de ce secteur localisé hors de la zone périurbaine de la ville antique, mais, à 1 km au nord de l'enceinte urbaine.

Entre 1823 et 1896, des maçonneries définissant deux unités d'habitat successives témoignent de l'urbanisation

en cours du secteur, le long de voies de circulation. Ces constructions seront détruites pour l'édification de la prison en 1896.

L'absence d'horizon agricole antique en tranchées 2, 6, 5 et 4 où les remblais contemporains se juxtaposent directement au substrat à une profondeur comprise entre 0.80 et 1 m, tend à démontrer l'impact des destructions d'époque contemporaine. En effet, là où les vestiges antiques sont en place, ils apparaissent à une profondeur comprise entre 0,40 m au nord et 0,80 m au sud par rapport au sol actuel.

Maryse Parisot

3 rue Croix-de-Malte

Le diagnostic du 3 rue Croix-de-Malte a eu lieu du 16 au 19 octobre 2018. Deux sondages ont été réalisés dans l'emprise du projet d'aménagement d'un parking souterrain et de sa rampe d'accès.

L'opération a permis de mettre en évidence deux périodes principales d'occupation, l'une antique, l'autre moderne. La première, avec une chronologie resserrée autour du III^e s. ap. J.-C., est caractérisée par une succession de remblais de préparation de sols et de niveaux d'occupation auxquels succède la construction d'un mur en maçonneries de terres cuites et mortier de tuileau. Ce dernier est dérasé jusqu'à ses fondations entraînant la destruction des niveaux d'occupation associés. Sur son niveau d'arasement une nouvelle phase d'occupation est marquée par la construction d'un sol et l'aménagement non contemporain de sablières basses, dont l'une d'elle témoigne d'un changement d'orientation vis-à-vis des phases antérieures. Au III^e-IV^e s. l'habitat est abandonné et les niveaux supérieurs arasés par une mise en culture du secteur de la fin de l'Antiquité à l'époque moderne. L'absence dans ces terres à jardins de mobilier d'époque médiéval est à souligner.

Les vestiges de l'époque moderne correspondent à des terres de cultures et à l'urbanisation de la parcelle, avérée à partir du XVII^e s.

Maryse Parisot



Orléans (Loiret) 3 rue Croix-de-Malte : vue zénithale des vestiges antiques (sablières basses, mur en maçonnerie en terres cuites architecturales prises dans du mortier de tuileau, sol en mortier) (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans a mené, entre septembre et novembre 2018, une fouille archéologique au 4-6 rue des Bons-États. Le diagnostic avait permis de constater la présence de vestiges archéologiques, dans un secteur bien documenté par diverses opérations au cours des 30 dernières années.

Le terrain naturel est constitué de marne calcaire compacte et déstructurée en surface. Son sommet se situe autour de 110,35 m NGF, soit à une profondeur moyenne de 1,50 m par rapport au sol actuel.

Les premiers aménagements mis au jour correspondent à un fossé globalement orienté nord-sud, observé dans l'angle nord-est de la zone décapée. Ce fossé possède un profil plutôt unique sur le site, profil en V large de 1,60 m et profond d'environ 0,60 m. Son comblement est daté de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. Cet aménagement semble isolé et pourrait correspondre à l'extrémité occidentale de l'occupation de la fin du I^{er} s. mise au jour plus à l'est sur le site du 18 rue Porte-Saint-Jean. À la même période ou peu de temps après, cette zone a été cultivée puisque les aménagements antiques postérieurs recoupent une couche de terre brune identifiée comme sol de culture.

La densification de l'occupation s'effectue au cours du I^{er} s. ap. J.-C. Elle se caractérise par l'installation de plusieurs fosses quadrangulaires semi-excavées, ainsi que d'une série de trous de poteaux, piquets et sablières matérialisant possiblement la présence de bâtiments en matériaux périssables. Toutes ces structures percent un niveau de culture mis en place à la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou au début du I^{er} s. apr. J.-C. Ces structures semi-excavées, pour la plupart de formes quadrangulaires, sont de tailles très variables : entre 1 m² et presque 4 m². Elles accueilleraient probablement des espaces de stockage à vocation domestique ou alors de petits ateliers qui n'ont malheureusement laissé que peu de traces matérielles. Ainsi, de manière générale, on note la présence d'une grande quantité de mobilier en comblement (sauf métallique) mais de très peu dans les niveaux d'occupation. L'interprétation de ces structures s'avère donc complexe, puisque le rare mobilier associé à l'occupation ne permet pas de déterminer quels étaient leurs fonctions. S'agissait-il de structures domestiques, artisanales, voire les deux ?

La fosse est la plus imposante mise au jour sur le site (fig.). Sa surface atteint 3,7 m² pour une profondeur de presque 1 m. Elle possède la particularité de disposer de quatre emplacements de poteaux aux quatre coins de la structure. Le creusement dans le substrat en sape de ces emplacements de poteaux, posés sur le fond de la structure, permet de restituer des poteaux penchés en direction du centre de la structure, qui devaient soutenir charpente et toiture. Il est ainsi possible de restituer une faîtière orientée nord-sud au centre du bâtiment, reliant ces 4 pièces de bois. Quelques niveaux d'occupation

ont été identifiés, plutôt des niveaux de piétinement, dont la céramique permet de les dater du I^{er} s. voire tout début II^e s. Les niveaux d'abandon et de comblement, très riches en mobilier, resserrent la datation aux années 70-120.

Enfin, une vaste structure circulaire dégagée à l'ouest de la fouille a rapidement été interprétée comme probable puits, contemporain des autres aménagements antiques adjacents puisque son comblement est recoupé par un fossé daté de la seconde moitié du II^e s. La fouille manuelle d'environ 1,50 m à 2 m de comblement semblait confirmer l'interprétation de départ comme puits, puisqu'une banquette périphérique a été entaillée dans la marne calcaire, ménageant ainsi un conduit principal d'un diamètre d'environ 1,50 m. Cette banquette possédait en outre sur tout le pourtour une série de trous de piquets matérialisant sans doute l'ancrage dans le substrat et sur la banquette d'une structure en bois surplombant le conduit principal, peut-être une margelle en matériaux périssables. La fouille de la seconde moitié du conduit a néanmoins mis au jour une discontinuité de la banquette périphérique et la présence d'un second creusement de plus petit diamètre tangent au premier. Le comblement des deux conduits a été simultané, avec une continuité des dépôts sur toute la surface, sans matérialisation de recouvrement. La suite de la fouille de ce (double ?) puits ne pouvant être effectué de manière sécurisée avec les moyens du Pôle d'archéologie, la CISAP de l'Inrap a été mandatée pour fouiller cette structure jusqu'aux 15 m de profondeur supposés, d'après les autres puits de la même période mis au jour sur Orléans. Le fond a rapidement été atteint à 3 m de profondeur et le comblement prend la forme d'un simple rejet dépotier. Au final, l'interprétation de départ comme puits se pose, à moins que celui-ci n'ait jamais été achevé.

Après l'abandon de l'ensemble des structures de la phase d'occupation antique, la zone de fouille ne semble plus que très partiellement investie, principalement avec des aménagements parcellaires de type fossé. Il est possible que la partie supérieure de ces aménagements (et des encaissements) ait fait l'objet d'un décaissement postérieur puisqu'ils ne sont conservés que sur une dizaine de centimètres de profondeur. Le mobilier issu leur comblement permet de dater l'abandon entre les années 150 et 230.

Un espace agropastoral au cours du Moyen Âge

Les structures antiques sont scellées par un (ou plusieurs) dépôt très hétérogène et brassé d'environ 0,80 m d'épaisseur sur l'ensemble du site. Une colonne de prélèvements pour lame mince a été effectuée et plusieurs sondages au pénétromètre manuel PANDA ont été réalisés en plusieurs secteurs stratigraphiquement préservés. Trois sondages manuels ont ainsi été répartis pour réaliser des fouilles fines par passes de 5 cm avec isolat du mobilier et prélèvement systématique de sédiment. L'étude de tous ces éléments, encore en cours, permettra



Orléans (Loiret) 4-6 rue des Bons-États : vue générale en cours de fouille du comblement de la structure semi-excavée antique F236, installée dans la marne calcaire (J. Courtois, Pôle d'archéologie)

sans doute de préciser le mode de dépôt et sa chronologie, pour l'instant calée entre le III^e et le XVI^e s. La partie basse de la séquence stratigraphique correspond dans tous les cas aux dépôts d'époque antique, percés par les structures de la même période.

Les couches qui recouvrent l'occupation de l'époque gallo-romaine sur l'ensemble du site présentent les mêmes caractéristiques, ne permettant pas de distinguer avec certitude les différentes phases d'apport sédimentaire, probablement liées à des activités agropastorales. La parcelle du 4-6 rue des Bons-États ne semble en tout cas plus urbanisée entre la fin de l'Antiquité et la fin du Moyen Âge.

Néanmoins, la présence d'une sépulture d'immature mise au jour lors du diagnostic et datée des VII^e-VIII^e s. confirme une occupation très sporadique du secteur, peut-être en bordure de faubourgs. Cette sépulture a été intégralement dégagée lors de la fouille et semble complètement isolée.

Enfin, une structure médiévale semi-circulaire a été identifiée à l'ouest. Il s'agit en fait de tranchées de récupération de fondations d'une structure demi-circulaire, sans doute un petit four. Aucune trace de chauffe n'a néanmoins été détectée mais le sol correspondant n'a pas été conservé par l'urbanisation moderne et contemporaine.

À partir du début du XVI^e s., une fois le quartier clos par la dernière enceinte urbaine, l'urbanisation semble assez rapide. Ce sont ainsi tout une série de fondations qui ont été mises au jour, ainsi que quelques sols intérieurs et extérieurs, révélant l'habitat moderne et contemporain de cette parcelle. L'ensemble sera remplacé à la fin du XIX^e s.

Julien Courtois

ORLÉANS

5 rue Charles-Péguy

Le diagnostic du 5 rue Charles-Péguy s'est déroulé du 11 au 20 décembre 2017, puis du 12 au 16 février 2018. La parcelle diagnostiquée est localisée à l'est du centre-ville, dans un secteur ayant déjà livré un certain nombre de vestiges antiques. Situé sur le coteau de la rive droite de la Loire, le site se caractérise par un pendage important du nord vers le sud.

Le substrat est composé de marne calcaire surmontée d'alluvions anciennes. Il apparaît à des altitudes diverses : au plus haut, 102,10 m NGF dans la zone 1 et 98,60 m NGF dans la zone 2. Ses irrégularités sont dûes au versant du coteau, mais également à des anomalies géologiques typiques des sous-sols calcaires, telles des karsts.

Des vestiges antiques ont été mis en évidence dans l'une des tranchées située dans la moitié nord de la parcelle. Ils sont composés d'un puits et d'une probable voie bordée d'un fossé datant du début de notre ère. Dans ce dernier,

la présence de deux crânes humains mélangés à des os de faune est à rapprocher de la nécropole attestée dans les parcelles adjacentes. L'orientation de cet axe de circulation pourrait relier le théâtre gallo-romain et la voie ouest-est reprise par la rue du Faubourg-Bourgogne. Dans les autres sondages effectués, notamment sur le tracé de cette probable voie, il apparaît que les vestiges antiques ont été détruits par les activités humaines ultérieures, et particulièrement par de grandes fosses d'extraction datant probablement de l'époque moderne.

L'ensemble des données archéologiques atteste un abandon et une mise en culture du secteur à partir du III^e s. ap. J.-C. Les vestiges retrouvés sur le site témoignent des aménagements contemporains de la parcelle, liés aux activités et agrandissements de l'institut du Bon Pasteur tenu par les sœurs de Notre-Dame de la Charité d'Angers puis, à partir de 1977, de ceux du CFA.

Laure Ziegler

ORLÉANS

ZAC du Val Ouest tranche 2, rue du Boyau

Le diagnostic du Val Ouest, tranche 2, à Orléans s'est déroulé du 12 décembre 2017 au 23 mars 2018. Sur une parcelle de 12 hectares dont 10 étaient accessibles. 33 tranchées ont été réalisées couvrant 8 % de la surface.

L'emprise du diagnostic se situe à un peu plus d'1,5 km au sud du cours actuel de la Loire, dans la plaine alluviale, à cheval sur le bord occidental d'une terrasse alluviale (alluvions anciennes de Loire Fy) et sur le bord oriental d'un ancien bras de paléochenal (alluvions récentes Fz). La topographie actuelle signale un léger pendage nord/sud marqué d'un dénivelé de 0,35 m compris entre 93,55 et 93,20 m NGF.

Les données géomorphologiques du site permettent de confirmer la présence d'une montille au nord de l'emprise, qui, très arasée, n'enregistre que de rares indices d'occupation. Il semble possible de définir les contours d'une seconde montille au pied de la première, dans le secteur centre-ouest de l'emprise. Cette dernière est formée des dépôts secondaires de la première. Sur le versant sud de ces montilles se déploient la berge septentrionale d'un paléo-chenal. Des cours d'eau mineurs et temporaires semblent s'être formés en creusant les montilles.

C'est sur la montille secondaire et le long des berges du paléochenal qu'ont été mis au jour des traces d'occupation du Mésolithique. Cette occupation se manifeste par un épandage stratifié d'industrie lithique attribuée au premier Mésolithique et de pierres chauffées, portant l'ensemble des éléments prélevés à près de 1000 pièces. Ils se répartissent au sein de quatre unités stratigraphiques.

Leur dispersion couvre une surface d'environ 3 ha parmi lesquels peuvent être distinguées quatre zones de densité variable : la zone sise entre les tranchées 34 et 37 s'avère la plus dense et stratifiée et s'étend a minima sur près de 13 000 m². Ensuite les zones nord-ouest et sud-est, situées respectivement sur le versant ouest de la montille et au bord du paléochenal présente une moindre stratification et possèdent une aire de dispersion de 2 000 et 1 500 m². Le quatrième secteur renvoie aux berges du paléochenal. La dispersion de l'industrie lithique y apparaît plus diffuse et rare à mesure que l'on glisse vers le sud, soit à mesure que l'on avance vers le cœur du chenal. Elle couvre une surface de 13 500 m². Notons la présence au nord-est du diagnostic d'un ensemble d'isolats mêlant industrie lithique et céramiques protohistoriques à antiques issus de niveaux remaniés, et témoignant d'indices d'occupation de la fin du Mésolithique, en lien plus direct avec la montille primaire. Cet ensemble d'isolats issus de niveaux remaniés rejoint ceux mis au jour lors du diagnostic de la tranche 1.

Du Néolithique à l'âge du Bronze, les indices d'occupation avérés sont plus ténus. En effet, il s'agit pour le Néolithique moyen, de la présence d'un four situé au niveau de la montille primaire, auquel on peut associer deux pièces lithiques. Pour le Néolithique final, seul un trou de poteau peut être attribué avec certitude à cette période. Il semble toutefois participer d'un ensemble homogène de trous de poteau non datés dont aucune organisation ne se distingue en l'état des investigations. Cet ensemble s'implante dans les niveaux de limons de comblement du

paléochéen. Au Bronze ancien, la présence d'un four implanté sur la montille primaire atteste de l'occupation du secteur à cette période. Pour chacune de ces périodes, aucun mobilier n'est associé, aussi ces attributions chronologiques reposent-elles sur des datations au ¹⁴C.

À partir du Bronze final, les occupations s'avèrent mieux représentées. Une occupation du Bronze final IIIb/Hallstatt C est documentée par la découverte de quatre structures avérées incluant une fosse indéterminée, un probable puits et deux dolines. Le caractère détritique du comblement de chacun de ces faits informe d'une occupation à caractère domestique (vases de stockage, éléments de tissage et de mouture). Distantes de 35 à 55 m, ces structures s'alignent sur une bande de 100 m de long orientée grossièrement nord/sud, implantées essentiellement au sein des limons de débordement. Ces quelques éléments permettent d'évoquer l'existence d'une probable unité d'habitat à vocation agropastorale se déplaçant dans l'espace.

Au Hallstatt final/La Tène ancienne, quatre faits documentent l'occupation du site : un silo et trois fosses dont une ayant servi de dépotoir. Comparée à la période précédente, leur dispersion est plus lâche, les faits les plus extrêmes étant distants de 200 m, et le mobilier y est plus rare. La présence d'une structure de stockage, d'un élément de mouture et de vidanges de foyer suggèrent l'existence d'un habitat agropastoral.

La période romaine s'avère la mieux représentée. Les structures rattachées à cette période couvrent, selon une densité très inégale, près de 8 ha. Elle est caracté-

risée par l'aménagement, dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., d'un enclos fossoyé rectangulaire de 8 000 m² dont le développement jusqu'au milieu du I^{er} s. s'accompagne d'une dilatation de l'espace vers l'est et le sud, incluant la mise en place d'un réseau parcellaire. La répartition du mobilier au sein des structures et la présence de quelques fosses-dépotoir et trous de poteau attenants à l'enclos attestent le caractère domestique de cet habitat correspondant à un établissement rural somme toute modeste. La mise en relation de l'évolution chronologique et spatiale de cet habitat avec les traces d'occupation antiques étudiées lors de la tranche 1 du diagnostic, ainsi que la mise en perspective des avantages topographiques et économiques du site (proximité des axes commerciaux fluvial ou terrestre, proximité du centre de consommation que représente Cenabum) permettent d'envisager la constitution dans le courant du I^{er} s. d'un domaine d'exploitation à la romaine potentiellement de type villa.

Une occupation de la fin de la période médiévale (fin XV^e-début XVI^e s.) est attestée en marge sud-ouest de l'emprise, caractérisée par l'implantation de trois fossés nord/sud et d'une fosse, le tout renvoyant sans doute aux abords d'une exploitation agropastorale.

La vocation agricole du secteur Saint-Marceau perdue aux époques moderne et contemporaine, matérialisée par chablis (viticulture), des puits et des structures de drainage.

Maryse Parisot

Époque moderne

ORLÉANS

Époque contemporaine

75 rue du Faubourg-Bannier

Le diagnostic effectué au 75 rue du Faubourg-Bannier s'est déroulé du 16 au 17 juillet 2018 dans l'enceinte de l'école Sainte-Croix. Compte-tenu de l'impossibilité de faire entrer une pelle mécanique, un sondage manuel d'1,50 m² a été réalisé dans l'angle sud-est du cloître. Cette opération n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges antérieurs à l'époque moderne. Notons toutefois la présence résiduelle d'une quantité de céramique antique. Ces indices, déjà signalés pour ce secteur, témoignent d'une probable activité de fumure durant la période antique.

Les seuls vestiges identifiés sont d'époque moderne et apparaissent à 112,15 NGF. Il s'agit d'une fosse antérieure à celles de plantation, d'un fossé orienté sud-ouest/nord-est, et de 18 fosses de plantation quadrangulaires disposées en deux rangées avec un espacement distinct de 1,50 m en moyenne pour la rangée septentrionale, et de 4,40 m pour la rangée méridionale. Compte-tenu des informations documentaires à disposition, ces fosses renvoient, plus qu'à des vergers ou des vignes, à l'aménagement d'une haie et d'un bosquet dont l'existence est attestée dès 1922. Le rare mobilier issu de leur comblement permet d'envisager leur aménagement à l'époque

moderne, soit lors de l'occupation du site par les Chartreux puis les Visitandines.

Ces dernières, s'installent sur les lieux en 1838, et au regard de l'aspect vétuste des dépendances initialement associées à l'ancienne Chartreuse, entreprennent de reconstruire un couvent entre 1875-1890, bâtiments que l'on peut de nos jours apprécier. Le sondage effectué au sein du cloître informe dès lors de façon très anecdotique de la construction de l'aire centrale de celui-ci au cours du XIX^e s. par un exhaussement du niveau du sol de 2,10 m par rapport au reste de la parcelle. Dans un second temps associé à l'occupation du site par le Collège Sainte-Croix, le cloître subit un réaménagement matérialisé par la réduction du jardin à un îlot central contenu par des murs de soutènements dont les tranchées de fondation sont visibles dans le sondage. L'importante épaisseur des remblais d'exhaussement du terrain liée à la construction du couvent et la mise en œuvre manuelle du sondage n'ont pas permis d'atteindre le substrat en ce secteur. Dans la tranchée mécanique, ce dernier est composé de calcaire de Beauce (g3) et a été atteint à 112,15 m NGF.

Maryse Parisot

20, 22, 24 rue des Anguignis

Le diagnostic du 20, 22, 24 rue des Anguignis a été réalisé sous la forme de 3 tranchées couvrant 7.5 % de la surface accessible.

Située à 285 m au sud de la Loire actuelle, dans la plaine alluviale du Val d'Orléans, l'importante épaisseur des alluvions récentes, de 2,40 m d'épaisseur en moyenne, n'a pas permis de décaper jusqu'au substrat. La réalisation de 2 sondages profonds de 3 m a permis de situer et caractériser ce dernier. À 91,15 m NGF, il prend la forme d'une couche de sable fin zébré gris-orange renvoyant à des alluvions anciennes Fy.

La présence au-dessus de cette couche d'un niveau de galets et de sables témoigne de la localisation du terrain dans un couloir d'inondation, confirmant les conclusions réalisées sur les opérations archéologiques environ-

nantes. Ce niveau est surmonté d'alluvions récentes Fz qui comblent l'incision progressivement, a minima entre l'Antiquité et la période moderne.

La présence dans l'une des couches inférieures de ces alluvions de 4 fragments de TCA antiques permet d'évoquer une phase de comblement à cette période. En outre, la faible quantité des éléments antiques recueillis suggère l'éloignement de notre emprise de toute zone d'habitat, ce qui positionne l'opération vraisemblablement en dehors de l'agglomération antique.

Les vestiges de l'époque moderne et contemporaine correspondent à l'occupation du site entre le XVII^e et le XX^e s. en tant qu'unité d'exploitation familiale dédiée au maraîchage.

Maryse Parisot

15 avenue des Droits-de-l'Homme

Le diagnostic du 15 avenue des Droits-de-l'Homme a eu lieu du 26 au 27 novembre 2018. Deux tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet d'aménagement d'une extension de bâtiment.

La parcelle est localisée sur la partie basse du versant occidental d'un vallon dominé à l'ouest et au nord-est par deux buttes culminant à 124 et 125 m NGF dont les versants ont livré des traces d'occupation denses et continues de l'époque gauloise au IV^e s. (ZAC du Clos Sainte-Croix) jusqu'à la fin du haut Moyen Âge (ZAC du Clos de la Fontaine de l'Étuvée). En dépit de cette proximité, l'opération n'a pas révélé de traces tangibles d'occupation. La présence d'un lot de mobilier hétérogène composé d'individus antiques, alto-médiévaux et modernes, juste au-dessus du substrat, suggère la présence d'occupations de ces périodes à proximité.

Le diagnostic a permis de documenter une séquence stratigraphique relativement proche de celles révélées sur les opérations ayant eu lieu sur ce versant ouest du vallon. Les couches identifiées présentant quelques similitudes avec un pendage naturel nord/sud doublé d'un pendage ouest/est.

Le substrat, composé de sable argileux zébré, de couleur gris/vert/orange renvoie aux sables et argiles de l'Orléanais et se situe entre 116,10 et 116,54 m NGF. Il est surmonté d'un niveau de sables fins blanc-beige, chargés en oxydes de manganèse, dont la surface d'apparition varie entre 116,50 et 116,65 m NGF.

Ce niveau est recouvert d'une couche de sables fins beige-brun clair (US 1003) dont le niveau d'apparition

se situe entre 116,65 et 116,95 m NGF, et dont le mode de formation interroge au regard de la topographie du secteur et du mobilier qu'elle a livré. En effet, la position du site en bas de versant et la similitude de cette couche avec la strate 2 identifiée en amont, sur la ZAC du Clos Sainte-Croix, pourrait suggérer quelques phénomènes de colluvionnement. Néanmoins, la présence de mobilier antiques, alto-médiévaux et modernes non érodés et présentant de gros fragments s'accorde assez mal avec cette hypothèse, comme avec celles de pratiques agricoles de type fumure. Cela amène dès lors à considérer d'éventuelles difficultés de lecture sur le terrain ayant pu masquer soit l'existence de différentes strates au sein de l'us 1003, strates qui renverraient à des apports exogènes de terre végétale, soit l'existence de structures en place passées inaperçues. En l'état, on ne peut trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses. Notons toutefois, qu'indépendamment de l'hypothèse retenue, la présence d'un lot homogène et peu fragmentaire de 10 céramiques du IX^e-X^e s. Elle permet vraisemblablement de considérer la limite sud-ouest du village contemporain identifié à l'est, sur le Clos de la Fontaine de l'Étuvée, à proximité immédiate de la parcelle.

La partie supérieure de la séquence stratigraphique renvoie à l'époque contemporaine avec la présence directement sur l'us 1003 de niveaux de terres végétales entre lesquelles s'intercale une fosse, et sur lesquelles est aménagée dans les années 1990, conjointement à la construction du bâtiment actuellement en place, une aire de stationnement de surface.

Maryse Parisot

ORLÉANS

Place du Martroi

Le pôle d'archéologie de la ville d'Orléans a mené, du 10 au 12 octobre 2018, un sondage archéologique sur la place du Martroi à Orléans, lié à une rénovation du réseau d'assainissement. Ce sondage a été prescrit par le SRA suite à la découverte de niveaux possiblement en places. Les travaux de terrassement ont été effectués au moyen d'un camion aspirateur et d'une pioche à air dans une tranchée traversée par une vingtaine de réseaux. La surface totale ouverte ne dépasse pas les 18 m², sur une profondeur atteignant néanmoins les 3 m. Les parois ont été blindées par les équipes de TP intervenant sur place pour sécuriser l'accès au fond de ce sondage.

L'intervention initiale, motivée par les observations en coupe, concernait des niveaux contenant des ossements de faune. Après nettoyage, ces couches ont été interprétées comme des niveaux de remblais de caves probablement médiévales, dont les maçonneries et quelques niveaux de sols ont été dégagés au fond de la tranchée.

En outre, à la base de ces maçonneries, d'autres murs et niveaux en place ont été observés, sur des surfaces très réduites, mais assurément antérieurs aux caves médiévales. Il pourrait s'agir de vestiges antiques, même si les éléments de datation font défaut.

Julien Courtois



Orléans (Loiret) place du Martroi : vue de détail en fond de tranchée du mur de cave médiévale M2 et de la maçonnerie antérieure M8 (J. Courtois, Pôle d'archéologie d'Orléans)

ORLÉANS

Rue d'Escures

L'installation d'un réseau de chauffage urbain et d'électricité a nécessité l'ouverture d'une large tranchée au centre de la rue d'Escures, dans le sens de la longueur de la rue, c'est-à-dire globalement est-ouest. Initialement prévue sur le tracé de réseaux déjà existants, cette tranchée a en réalité outrepassé ces limites et a révélé, en coupe, un certain nombre de vestiges archéologiques.

À l'extrémité ouest de la tranchée, six sépultures et plusieurs os humains épars ont été repérés. Le mobilier céramique résiduel a permis de dater cet espace funéraire des XIII^e-XIV^e s. Ainsi, l'appartenance de ces tombes

au cimetière de la paroisse de Saint-Pierre-du-Martroi aujourd'hui disparu, mais dont l'église subsiste à une trentaine de mètres plus au sud, semble indubitable.

Plus à l'est, le nettoyage des coupes nord et sud de la tranchée a révélé ponctuellement plusieurs sols en tomettes très mal conservés et une voirie composée de gros blocs calcaires et de cailloutis. Cette dernière pourrait correspondre aux premiers états de la rue d'Escures, sensiblement désaxés par rapport à la rue actuelle et probablement datés du bas Moyen Âge.

Laure Ziegler

OUZOUER-SUR-LOIRE

La pierre du Débard

La pierre du Débard, située en parcelle 72 du massif de Lorris/Sully-sur-Loire, bloc tombé au début du XX^e s., était connue des préhistoriens mais très controversée quant à son statut de menhir. Une opération de sondage, effectuée en juillet 2017, a permis de valider ce statut par la découverte de la fosse d'implantation et des pierres de calage. Il s'agit d'un bloc de poudingue d'1,20 m de haut pour un poids estimé de 2,6 tonnes. Situé au bord d'une allée cavalière dans la forêt d'Orléans, il présentait à sa base de nombreux chocs dus aux engins forestiers. Nous l'avons redressé et installé dans une nouvelle fosse à quelques mètres en retrait de son emplacement d'origine, il est aujourd'hui accessible aux visiteurs, balisé par l'installation récente de panneaux. Les recherches d'ordre historique ont permis de remonter à l'année 1543, utilisée alors comme limite de propriétés. Il apparaît également sur plusieurs cartes ou manuscrits anciens, séparant les bois du roi des terres de l'abbaye de Saint-Benoît. Une borne en calcaire fut installée en 1718 pour matérialiser

cette séparation. Elle a aujourd'hui disparu. Dès 1789, il joue le rôle de borne-limite entre les communes d'Ouzouer-sur-Loire et Dampierre-en-Burly. Lors de la fouille de la fosse d'implantation, nous avons découvert sous le bloc deux éclats de silex présentant un bulbe de percussion, ainsi qu'un retouchoir en quartz. Ces trois éléments sont attribuables au Néolithique et sont probablement contemporains du menhir. Nous avons également mis au jour, au pied du bloc, une poche de sédiments contenant de nombreuses traces d'incinération ainsi que quelques tessons datés au premier âge du Fer démontrant une réutilisation à une époque plus récente, sans toutefois en préciser la nature. Une demande de ¹⁴C sur des charbons provenant de cette poche est initiée afin de préciser la datation de cette réutilisation.

Marc Laroche



Fig. 2 : Ouzouer-sur-Loire (Loiret) la Pierre du Débard : vue de la fosse d'implantation décapée avant le sondage (Marc Laroche Fédération archéologique du Loiret)

Fig. 1 : Ouzouer-sur-Loire (Loiret) la Pierre du Débard : vue de l'exposition sud-est (Marc Laroche, Fédération archéologique du Loiret)

PITHIVIERS

Place du Général De Gaulle

Le projet d'aménagement de la place du Général de Gaulle et des rues adjacentes, une partie de la rue Georges Tonnelat et de l'avenue du Maréchal Berthier par la Commune de Pithiviers (Loiret) a motivé une opération de diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrées AL 94, 95 et le domaine public. Ce diagnostic a été réalisé sur le terrain durant sept jours à partir du 26 février 2018.

Les résultats de la recherche archéologique sont assez limités puisqu'ils livrent une occupation des parcelles cantonnée à l'époque contemporaine. Ces vestiges ont été reconnus dans les sept tranchées du diagnostic. Réalisées sur une emprise globale de projet de 10 700 m², elles totalisaient une ouverture de 410 m² (soit : 3,83 %).

Parmi des vestiges couramment mis au jour au cours de

ce type d'intervention dans les faubourgs (fossé, puits...), une tranchée au plan sinueux sort du lot. L'interprétation de ces vestiges comme une tranchée militaire implantée au cours d'un des conflits de l'époque contemporaine, n'est bien sûr qu'une hypothèse. Certes, elle est appuyée par des éléments de comparaisons découverts dans le Loiret et dans le reste du pays. Pour trancher sur le statut de ces vestiges dont le souvenir est remis en lumière par l'archéologie, il faut envisager d'ultérieures questionnements de la mémoire collectives (archives, témoignages...).

François Capron

PRÉFONTAINES

Le Bonnet-Blanc, la Range

Le projet d'extension d'une carrière de calcaire à Préfontaines au lieu-dit la Range a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Portant sur une surface totale de 122 000 m², cette opération a été réalisée entre novembre et décembre 2018. 10,25 % de l'emprise accessible ont été exploré grâce à l'ouverture de 31 tranchées linéaires et d'ouvertures complémentaires. Au total, 15 structures ont été repérées (1 cave, 2 murs, 4 fossés, 7 fosses, 1 chemin), 8 isolations de mobilier et 8 US (hors structures).

Outre quelques fossés parcellaires récents, des fosses d'essouchage, quelques concentrations mobilières (céramiques) et un fossé d'enclos protohistoriques (La Tène finale ?), l'essentiel des vestiges mis au jour concernent la période romaine. Cette occupation située à proximité de la limite nord de l'emprise, est identifiée sur une surface d'environ 2 800 m². Elle correspond à une cave et un mur maçonnés, des couches de remblayage ou de terrassement assez riches en mobilier céramique et à un chemin. D'après le mobilier céramique découvert, cette occupation couvre les II-III^e au IV^e s.

Gwenaëlle Desforges

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

Église Saint-Denis

Aujourd'hui totalement absente du paysage de la bourgade de Saint-Benoît-sur-Loire, l'ancienne église Saint-Denis était l'une des églises de procession situées en périphérie de la célèbre abbaye et participant aux liturgies monastiques. La documentation écrite la fait remonter au premier tiers du XI^e s. quand elle est reconstruite une première fois pour accueillir les reliques des saints Denis, Rustique et Eleuthère, dérobés au cours des raids normands, puis une seconde fois après l'incendie de 1026 en la dotant cette fois d'une « couverture en pierre ». Transformée en habitation après la Révolution, elle conservait encore son chœur vers 1850, recouvert de peintures murales.

La nef a totalement disparu, et du chevet il ne reste qu'un angle édifié selon les techniques des X^e-XI^e s. Le gouttereau nord, percé d'une porte en plein cintre à claveaux étroits, est surmonté de plusieurs départs de voûtes en berceau et de doubleaux montrant de belles alternances de briques et de calcaires. Très lacunaire, le pignon oriental ne conserve que l'amorce d'une grande baie centrale et d'une niche.

Les vestiges romans appartiennent à un chevet plat formant un vaisseau unique de 6 m de largeur, le tout scandé de contreforts. Cette église succède à un autre bâtiment plus ancien reconnu au nord, de fonction non

déterminée, mais vraisemblablement maintenu jusqu'au XVIII^e s. Les techniques de mise en oeuvre montrent assurément que les voûtes appartiennent à un second état que les datations radiocarbone (charbon de bois dans les mortiers) et dendrochronologiques (linteau de la niche) permettent de relier aux indications textuelles. Coiffée d'une simple charpente, une première église aurait été construite peu avant 1026 pour recevoir de nouvelles reliques. Peu après, son chœur aurait été doté d'un voûtement à la suite d'un sinistre qu'aucun indice archéologique ne vient corroborer. L'autel n'a pas été retrouvé mais la fonction liturgique de l'espace se perçoit dans le dimensionnement important de la baie centrale et de la niche qui, en réalité, pourrait être un reliquaire. La conservation exceptionnelle d'éléments de menuiserie évoquant

un système de fermeture vient appuyer également cette hypothèse (linteau et allège avec feuillures, vantail).

L'analyse stratigraphique du sol montre que l'édifice a reçu peu de transformations au cours de son existence. Seul le gouttereau sud aurait fait l'objet d'une reconstruction au cours du Moyen Âge, vraisemblablement suite à des affaissements de sols ayant vraisemblablement aussi entraîné le bâtiment mitoyen. Au cours du XIX^e s., l'église Saint-Denis semble connaître deux réductions successives, d'abord la démolition de la nef et d'une partie du chœur, ensuite celle du chevet dont les restes ont été intégrés dans le porche d'une grange.

Sylvain Aumard

Moyen Âge

SAINT-JEAN-DE-BRAYE 1 rue Jeanne-d'Arc

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en novembre 2018 à Saint-Jean-de-Braye, dans le jardin de la propriété située au numéro 1 de la rue Jeanne d'Arc, au cœur du vieux bourg. Sur une emprise accessible de seulement 16 m², correspondant à la moitié de la superficie du projet, plusieurs vestiges mêlés à une stratigraphie complexe ont pu être étudiés.

Un habitat du haut Moyen Âge (céramique du VIII^e-IX^e s.) est attesté dans l'environnement proche du diagnostic, et très probablement sur site, d'après la présence d'un trou de poteau contenant une *tegula* du VII^e-VIII^e s. utilisée comme élément de calage. L'occupation pourrait être liée à un éventuel édifice religieux, antérieur à l'église Saint-Jean-Baptiste actuelle, distante de 80 m, ou à un bâtiment aristocratique, ou à toute autre forme d'occupation.

Par ailleurs, tout un pan de l'histoire de la maison actuelle, positionnée en front de rue, a été mis en lumière par les restes de murs arasés de plusieurs corps de bâtiment qui s'y rattachent. Une tourelle, construite dès l'époque médiévale ou moderne, précède une annexe aménagée vers le nord : elles perdurent au moins jusqu'à l'extrême fin du XIX^e s. Au XX^e s., la destruction de la tourelle est suivie du percement d'une ouverture vers l'ouest dans l'annexe. En outre, un autre corps d'annexe, peut-être excavé, se rattache à l'ensemble à une période indéterminée, et fait l'objet d'un réaménagement dans la seconde moitié du XX^e s. Le tout est détruit pour laisser place au jardin actuel.

Sophie Lardé



Saint-Jean-de-Braye (Loiret) 1 rue Jeanne d'Arc : vue générale du sondage et vestiges mis au jour (Sophie Lardé, Inrap)

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ZAC Alleville Nord (tranche 2)

Les vestiges mis en évidence sur la tranche 2 de la ZAC d'Alleville à Saint-Jean-de-la-Ruelle s'inscrivent dans le prolongement de ceux découverts dans la tranche 1. Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation du Hallstatt C/D1 à l'ouest du site représentée par 3 fosses ayant livré du mobilier céramique. Une fosse, découverte à proximité de ce groupe, n'a pas livré de mobilier mais pourrait se rattacher à cette période.

Les critères typologiques suggèrent que les trois faits appartiennent à une seule période : le Hallstatt ancien, datation en adéquation avec les résultats de la date obtenue au radiocarbone. Ces formes céramique trouvent de nombreuses comparaisons dans des ensembles du Hallstatt C (800-625 av. J.-C.) voire, dans une moindre mesure, Hallstatt D1 (625-530 av. J.-C.).

Ces vestiges attestent un habitat, même si aucun témoignage archéologique, tel que des trous de poteaux, n'a été mis au jour lors de ce diagnostic. Il est fort probable que le site se développe dans les parcelles au nord et à l'ouest de cette occupation qui seront à diagnostiquer lors des prochaines phases d'aménagement.

L'occupation romaine découverte sur le site est très lâche et n'est représentée que par 3 fossés et une fosse contenant de la terre cuite architecturale antique. Le fossé situé

à l'ouest du site avait déjà fait l'objet de deux sondages dans la première phase du diagnostic de 2015 et la céramique découverte datait du I^{er} s.

De nombreux fragments de terre cuite architecturale romaine ont été également découverts en position résiduelle dans les fossés du Moyen Âge et moderne attestant la proximité d'un établissement de cette période dans les environs.

Le haut Moyen Âge n'est représenté que par un seul fossé axé est/ouest avec de la céramique datée du VI^e au VIII^e s. Un autre fossé, daté du XIII^e et XV^e s., est peut-être contemporain d'un habitat au bord de la voirie de Locy dont le lieu-dit Alleville est attesté à partir du X^e s.

Pour la période moderne, le site est occupé par un mailage parcellaire dont aucun des fossés découverts sur le site ne se rapporte au cadastre napoléonien. Un fossé est daté du XVII^e-XVIII^e s. Les nombreux autres fossés non datés faute de mobilier peuvent se rapporter aux époques médiévale et moderne voire antérieures. Le chemin en limite de parcelle nord matérialisé par des ornières n'est pas figuré sur le cadastre napoléonien et reste à ce jour hypothétique.

Éric Champault

SAINT-JEAN-LE-BLANC

Rue des Varennes, rue des Grisets

Le projet d'aménagement compris entre la rue des Varennes et rue des Grisets à Saint-Jean-le-Blanc (Loiret) a motivé une opération de diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrales BD 105, 337, 455, 600, 602, 610, 693 et 695. Ce diagnostic a été réalisé sur le terrain durant cinq jours à partir du 25 septembre 2018.

Les treize tranchées ouvertes lors du diagnostic montrent l'existence d'un paléosol qui livre du mobilier attribuable à la Préhistoire, la Protohistoire et à l'époque antique

(lithique, céramique et TCA). Il est surmonté d'un épais remblai dont la mise en place est datable de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne. Dans ce remblai sont creusés les fossés d'un parcellaire encore en usage à l'époque contemporaine car observable sur le cadastre du XIX^e s. Un nouvel épisode de remblais survient au cours du XX^e s. peut-être en lien avec l'activité horticole sur ces parcelles.

François Capron

SANDILLON

ZAC Multisite (tranche F)

Le diagnostic de la tranche F de la ZAC Multisite de Sandillon a permis de mettre au jour plusieurs périodes d'occupation.

Le témoin le plus ancien est une lame en silex tertiaire aquitainien, torse, à débitage bipolaire et percussion probablement tendre. Elle ne présente pas d'usure ni de patine. Elle est isolée, découverte dans la tranchée 3, presque 1 m sous le niveau de sol actuel, sur le toit des alluvions anciennes. Aucun fait et aucun autre mobilier n'a été découvert à proximité. Cette lame pourrait dater du Paléolithique supérieur ou du Tardiglaciaire.

Le fait le plus ancien mis au jour est une fosse de l'âge du Bronze. De grande dimension, son comblement a livré un lot céramique limité en nombre d'individus et en variété typologique. Il est attribuable à la phase moyenne voire finale de l'âge du Bronze, sans doute au Bronze final IIIa par la possibilité de décor en guirlande.

Aucune autre structure ou artefact de cette période n'a été mise au jour dans un rayon de 250 m. Les éléments de l'âge du Bronze les plus proches découverts se situent au niveau de l'emprise de la tranche E, diagnostiquée en 2015 et 2016 (Noël 2016). Mais ces éléments n'étaient pas caractéristiques d'une occupation domestique à proprement parler.

Ici, la fosse concentre une quantité importante de mobilier. Elle pourrait se situer à proximité d'un habitat dont elle aurait concentré les rejets. Son caractère isolé n'est cependant pas surprenant, quand on sait qu'à cette période les habitats sont lâches et les structures sont souvent espacées les unes des autres.

Entre cette occupation et la suivante, un grand *hiatus* chronologique est à noter. Il n'a pas été découvert d'occupation de l'époque antique. Seuls quelques tessons en position résiduelle ont été mis au jour dans les comblements de fossés.

Ces deux fossés et un troisième semblent faire partie d'une organisation parcellaire orthogonale. Celle-ci paraît suivre une trame déjà perçue à proximité pour l'époque médiévale (diagnostic de la tranche A), et confirmée lors du diagnostic de la tranche E.

Ce parcellaire globalement nord-sud et est-ouest résulte probablement d'une gestion agricole de l'espace durant les époques médiévales à modernes. La présence d'une unique fosse semble confirmer que nous sommes en présence d'un espace non habité, plutôt dédié aux activités agraires.

Le fait le plus récent découvert est contemporain. Il s'agit d'une fosse avec les ossements animaux non identifiés en raison de leur mauvais état de conservation.

Mathilde Noël

Noël 2016 : NOËL M., COUSSOT C., DI NAPOLI F., LETHROSNE H., MERCEY F., avec la collab. COULON J.-F., FABIEN L., LECUYER S., GUILLEMARD T., TANE F., *Sandillon, Loiret, ZAC Multisites tranches E et F* : tranche E (rapport final), tranche F (rapport intermédiaire), Orléans : Inrap CIF, 126 p.

SARAN

266 rue de la Montjoie

Le diagnostic mené à Saran, au lieu-dit la Chatonnerie, sur un site occupé par d'anciens entrepôts, est lié à un projet immobilier.

L'environnement de cette parcelle, couvrant une surface de 5,4 ha, est connu pour avoir livré des vestiges d'ateliers de potiers médiévaux et des anciennes carrières d'extraction d'argile (site de la Médecinerie à l'ouest). Afin d'évaluer le potentiel archéologique de cette zone, 22 tranchées et treize sondages ont été creusés. Ils représentent 6,07 % de la surface concernée. Ce faible taux d'ouverture s'explique par une adaptation de la stra-

tégie d'intervention en accord avec le SRA, en raison de forts remaniements des terres lors de la construction des entrepôts.

Un seul fait archéologique, un tronçon de fossé, a été découvert. Malgré ce très faible nombre de structure archéologique, des tessons de céramique datés du XIV^e s. ont été prélevés dans différents niveaux de remblais. En outre, un ancien lit d'une rivière datant entre 30 et 40 millions d'années a été mis au jour.

Nicolas Liévaux

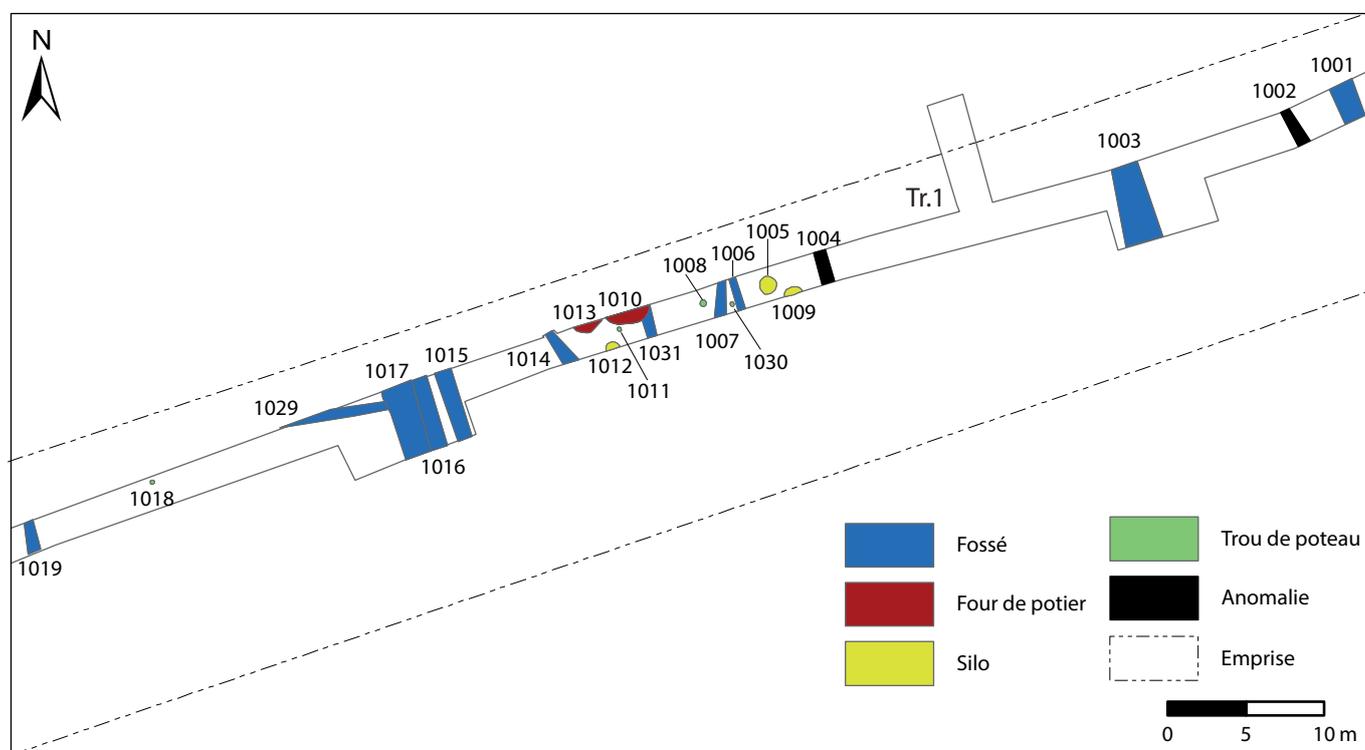
SARAN

Les Parières, les Hauts

Le diagnostic archéologique de Saran les Parières et les Hauts, chemin rural de l'Orme-au-Coin, allée Adrienne-Bolland s'est déroulé entre le 22 mai et 7 juin 2018. Il a concerné une surface de 34 220 m². Au total 18 tranchées ont été ouvertes, qui correspondent à 10,78 % de la surface prescrite. Les vestiges mis au jour sont localisés principalement dans la tranchée 1 et peuvent être attribués au VI^e-VIII^e s. Les autres vestiges sont dispersés sur le reste de l'emprise et n'ont livré que de rares éléments de mobilier archéologique. Ils restent donc pour la plupart non datés. Il s'agit de quelques segments de fossé, de deux trous de poteau quadrangulaires, d'un bâtiment à ossature en bois et d'une fosse.

L'occupation principale se développe sur environ 100 m de large et semble circonscrite à l'intérieur d'une parcelle fossoyée. Les vestiges mis au jour sont denses et attestent l'existence d'activités domestiques (bâtiments sur poteaux), agricoles (silos) et artisanales (four de potier). Ces résultats sont cohérents avec ceux de la fouille limitrophe réalisée dans le cadre de la ZAC Portes du Loiret Sud. Ils complètent les données concernant le pôle d'occupation mis au jour au sud-ouest d'un carrefour de voirie. Ils permettent de définir son extension maximale vers l'ouest, attestent la concentration des structures archéologiques et valident l'hypothèse de la présence d'autres fours de potier dans ce secteur.

Karine Payet-Gay



Saran (Loiret) les Parières, les Hauts : zoom sur l'occupation principale du diagnostic (Karine Payet-Gay, CD 45)

SCEAUX-DU-GÂTINAIS

La Vallée de la Rate, la Marchanderie

Le diagnostic est situé sur le versant nord du lit majeur du Fusain, au sud du chemin rural dit de César, au lieu-dit la Vallée de la Rate, La Marchanderie. Le terrain borde le sud de la voie romaine reliant Orléans à Sens, qui dessert l'agglomération antique d'*Aquae Segetae*, localisée à 1 km à l'ouest. Le diagnostic a permis de mettre au jour une fréquentation des lieux allant de la Protohistoire jusqu'à nos jours.

Au sud de l'emprise, le dernier état d'utilisation comme dépotoir d'une fosse, dont la fonction première n'a pu être déterminée, est daté par un corpus céramique attribuable

à la fin du Hallstatt ancien ou Hallstatt moyen (VII^e-VI^e s. av. J.-C.). Aucun autre indice de cette période n'a pu être identifié.

Au nord-ouest de l'emprise, un silo a également servi de dépotoir. Le rejet a livré un corpus céramique le datant de la fin de La Tène B2 ou au début C1, soit la fin du IV^e s. ou le début III^e s. av. J.-C. Le matériel retrouvé laisse présumer la présence d'une occupation domestique. Située à quelques mètres à l'est, une petite fosse F. 12 a été, sous toute réserve, rattachée à la période laténienne. Sa fonction n'a pu être déterminée.

La partie méridionale de la voie gallo-romaine Orléans (Cenabum)-Sens (Agedincum) a été retrouvée. Le diagnostic a pu mettre en évidence différentes étapes dans l'établissement du réseau viarie. Une partie de la construction de la chaussée a été étudiée, ainsi que l'accotement et les fossés bordiers. Des réaménagements successifs ont pu être observés.

L'indigence des données céramiques ne permet pas de dater la mise en place de cette voie au sein du Haut-

Empire. Une phase de récupération et une ultime réfection interviennent semble-t-il au Bas-Empire.

Deux grandes fosses d'extraction ont été repérées. Située au nord de l'emprise, la première est datée de façon certaine de l'époque contemporaine. La seconde, localisée au sud, n'a en revanche pu être datée.

Laure Fabien

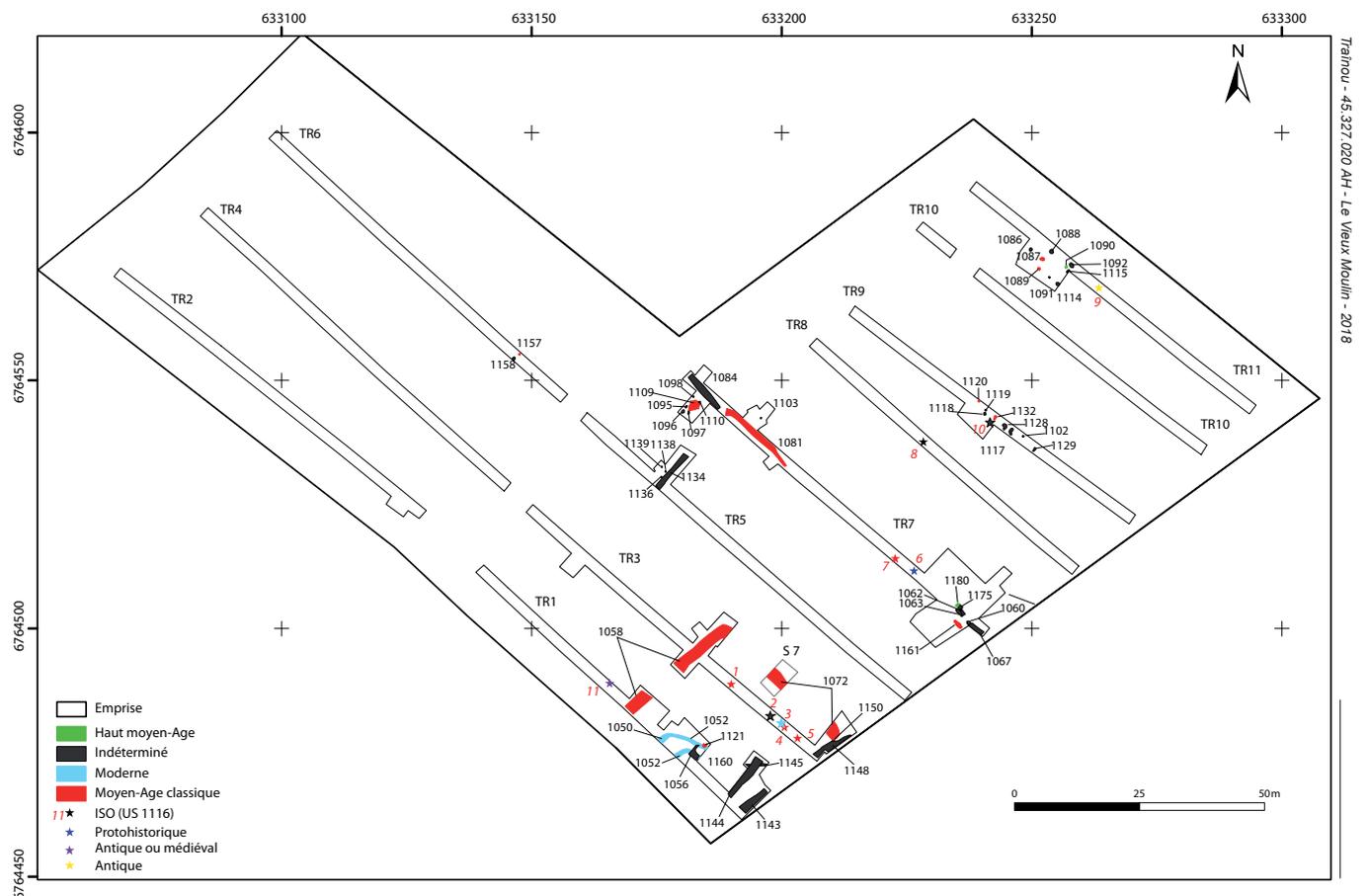
Moyen Âge

TRAÎNOU Le Vieux Moulin

Le diagnostic réalisé rue du Vieux-Moulin à Traînou a permis de mettre au jour une occupation médiévale. Elle s'inscrit dans la continuité des différentes structures observées au sud sur les parcelles voisines. Les vestiges correspondent à une section d'enclos dont une partie avait été fouillée en 2014. On notera aussi la présence de plusieurs bâtiments à l'extérieur de cet enclos dont les plans n'ont pu être définis en totalité dans le cadre du diagnostic. Ces différents vestiges témoignent d'une occupation s'étalant de la rue de l'Orme-Creux à l'extrémité nord-est des parcelles concernées par l'opération.

Cette occupation est présente sur 1 ha environ soit une bande de 90 m de large et de 145 m de long. Outre les vestiges d'habitat, trois tombes ont été mises au jour à proximité de l'actuelle rue du Vieux-Moulin. Ces sépultures médiévales, sont antérieures à l'époque Moderne mais postérieures stratigraphiquement à une ou plusieurs structures médiévales. Un parcellaire fossoyé pouvant être contemporain ou postérieur à l'occupation médiévale a aussi été identifié.

Bruno Lecomte



Traînou (Loiret) le Vieux Moulin : plan général des vestiges (Bruno Lecomte, CD45)

